

Actu GORSSA

**S'ENTRAÎNER,
ENCORE S'ENTRAÎNER,
TOUJOURS S'ENTRAÎNER...**





REVUE COMMUNE À :



UNMR

Union Nationale
des Médecins de Réserve



FNPR

Fédération Nationale
des Pharmaciens de Réserve



UNVR

Union Nationale
des Vétérinaires de Réserve



ANORSCA

Association Nationale des
Officiers de Réserve du Service
du Commissariat des Armées



FNCDR

Fédération Nationale
des Chirugiens-Dentistes
de Réserve



ANMITRHA

Association Nationale
des Militaires Infirmiers et
Techniciens de Réserve
des Hôpitaux des Armées



UNaReFSSA

Union Nationale
des Réservistes Formateurs
du SSA

Le mot du Rédac'chef

L'accouchement de ce numéro 2/2022 de notre revue a été laborieux. En effet malgré mes appels réitérés à la fourniture d'articles (appels relayés régulièrement par les responsables des activités en région), ce numéro n'aurait pas encore été publié sans l'aide des Lyonnais et des intervenants lors des 6° RUDE*.

Qu'ils en soient une fois de plus vivement remerciés, ainsi que les autres contributeurs.

Il est primordial, en ces temps particulièrement incertains, que les expériences de terrain en OPINT ou OPEX, soient formalisées sous forme de RETEX : ainsi seront valorisées les activités des réservistes (RO ou RC) qui sont un exemple pour tous nos camarades récemment engagés dans la réserve du SSA ou qui le seront dans les années à venir.

Le conflit actuel aux confins de l'Europe nous rappelle une fois de plus que la paix et la stabilité ne sont jamais définitivement acquises et qu'il est plus que jamais nécessaire d'entretenir sa préparation opérationnelle, pour le cas où...

Les Journées Nationales de Formation des Réservistes 2022 se dérouleront à Paris les 14 et 15 octobre prochain. Avant d'avoir le plaisir de vous y retrouver, je vous souhaite un bon été pour « recharger les batteries » et repartir « en avant, toujours en avant... ».

MCSCN^(H) Jean-Dominique CARON

*RUDE : Rencontre Université Défense Entreprises

REVUE DU GROUPEMENT DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

chez M. SICE
3 avenue Lombart,
92260 FONTENAY AUX ROSES
site : www.gorssa.fr
courriel : gorssa.national@gmail.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Xavier SAUVAGEON

RÉDACTEUR EN CHEF :
Chargé de l'Internet
Jean-Dominique CARON

COMITÉ DE RÉDACTION
Président : Jean-Pierre MOULINIÉ
Correspondants de rédaction :
UNMR : Yvon MESLIER
FNPR : Norbert SCAGLIOLA
UNVR : François-Henri BOLNOT
FNCDR : Jean-Paul MATHIEU
ANORSCA : Philippe MASSICOT
ANMITRHA : Erick LEGALLAIS
UNaReFSSA :
Jean-Philippe DURRIEU DUFAZA

Secrétaire de rédaction :
Marie-Hélène SICÉ

DÉLÉGATION GÉNÉRALE
Chargé de l'information,
de la communication et du Devoir
de Mémoire : Jean-Dominique CARON

Chargé des affaires juridiques et administratives : Norbert SCAGLIOLA

TRÉSORIER ET LISTING :
Michel CROIZET
14 boulevard des Pyrénées 64000 PAU
Courriel : michel.croizet@free.fr

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Conseil Scientifique : La réunion de l'ensemble des conseils ou comités scientifiques existants pour chaque Association constituant le GORSSA compose le conseil scientifique.

RENSEIGNEMENTS DIVERS
Abonnement et Tirage :
Prix du numéro : 6 €
Prix de l'abonnement :
Membres des Associations : 30 €
Non-membres : 55 €
Étrangers : 85 €
De soutien : à partir de 90 €

Edition, Impression et Routage :
Centr'Imprim - 36100 ISSOUDUN

Dépôt légal : Juillet 2022
ISSN : 2110-7424

Crédits photographiques :
MC Albert, VCS Bolnot, MCS Caron, Cellule communication du RMED, Service COM du 1°RT, MCS Gibelli, MémorialGenWeb, Université de Lille

« Mettons ce que nous avons de meilleur en commun et enrichissons-nous de nos mutuelles différences »

(Paul Valéry)

Les articles et les opinions émis dans la revue n'engagent que la responsabilité des auteurs. La direction décline toute responsabilité concernant les textes et photos qui sont envoyés à la rédaction. Copyright : toute reproduction, même partielle, des textes parus dans la revue est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction.



Editorial

Sommaire

In Memoriam - Docteur vétérinaire Pierre ROYER	5
Modernisation de la gestion des réservistes Le DAGRH crée une nouvelle section	6
Le régiment médical 6 ^{ème} rencontres université défense entreprises.....	7
Les premiers pas de l'académie de l'OMS à Lyon....	9
« Articles scientifiques : distinguer connaissances et croyances ».....	10
« En avant » Réfléchissons sur les mots du patrimoine militaire	14
Journée d'instruction des réservistes du service de santé des armées au 1 ^{er} Régiment de Tirailleurs d'Épinal	15
Pierrefonds, un château... mais pas que ! Quand les monuments aux morts racontent des histoires.....	22
Journées Nationales des Formation des Réservistes 2022	29
Journée Nationale d'instruction de la F.N.C.D.R dans le cadre du congés de l'Association Dentaire Française.....	31
Index 2021	32
Nominations et promotions	33
Ouvrages parus - bibliographie	34
Recommandations aux auteurs	35

Voici maintenant un peu plus de deux ans, le MCS J.-D. Caron, rédacteur en chef de notre revue Actu'GORSSA, me faisait l'honneur de me confier la rédaction d'un éditorial. L'actualité était alors dominée par la vague des attentats qui avaient ensanglanté Paris. J'y évoquais les consultations que j'avais eues, en tant que Chargé de mission par la DCSSA, avec les présidents des différents Ordres professionnels afin de les sensibiliser à la Défense en général et à la Réserve en particulier.

Le temps a passé, les crises se sont succédées, et à peine la pandémie du COVID-19 donne-t-elle quelques signes de répit que l'actualité internationale nous rappelle, si besoin en était, que la paix n'est jamais définitivement acquise. Il n'est pas besoin de revenir sur la mission essentielle des armées et de leurs réservistes, chacune et chacun d'entre nous en a bien conscience et c'est ce qui détermine notre action.

Avant que le terme « *éditorial* » ait la signification que nous lui connaissons aujourd'hui, la presse écrite du XIX^e siècle avait baptisé ce genre journalistique particulier de « *Premier-Paris* ». Cette expression prend tout son sens ici car dans ce « *premier-Paris* » de Actu'GORSSA je me dois de rappeler à votre mémoire que les prochaines Journées Nationales du GORSSA se tiendront en octobre prochain à Paris. Les conférences médico-militaires ainsi que les ateliers permettront aux réservistes des différentes professions de santé et aux Commissaires, représentant les associations constitutives du GORSSA, de nous éclairer sur des sujets dont beaucoup seront très pratiques (choc hémorragique, prise en charge du blessé de guerre, NRBC, etc.). Le programme de ces journées vous sera bientôt communiqué en détail.

En attendant cet événement, suivez le conseil de Jules Michelet : « *Peu de lectures, mais simples, fortes, qui laissent traces.* »

Ce nouveau numéro d'Actu'GORSSA vous permettra d'apprécier la vitalité du SSA dans toutes ses composantes. Ainsi, par exemple, vous aborderez le sauvetage au combat grâce aux 6^e Rencontres Université Défense Entreprises (RUDE) qui se sont déroulées au sein du Régiment médical. La section de coordination des SeRFREM n'aura plus de secret pour vous après que son chef, le MC C. ALBERT, vous l'aura fait découvrir, et vous marcherez dans les premiers pas du campus futuriste de l'Académie de l'OMS à Lyon.

Enfin et pour conclure, je me permets de remercier chaleureusement, au nom de notre rédacteur en Chef, les camarades qui, bien que surchargés par leurs diverses activités civiles et militaires, prennent le temps de prendre la plume (ou le clavier) pour enrichir notre revue. Rien n'existerait sans leurs textes.

Vous savez donc ce qu'il vous reste à faire : lire ce numéro mais aussi... écrire le prochain !

MC(r) Pascal BOUSQUIER
Vice-Président de l'UNMR
Conseiller ordinal titulaire – CDOM de Paris

GORSSA

Présidents d'Honneur : MC J. Huber (†), MC M. Grandrille (†), CDCA. Richard (†), PHC R. Baptiste (†), COL M. Gérard (†), VC P. Escuret (†), MCS N. Foures (†), CDC J. Robinet (†), PHC M. Caré, COL P.-J. Linon, MCS J.-P. Moulinié

Président : MCSHC X. Sauvageon (UNMR)

Vice-Présidents : CDCS J.-P. Fogel (FNCDR), PHCS J.-C. Schalber (FNPR), VCS F.-H. Bolnot (UNVR), CRC1 C. Saliceti (ANORSSA), ISG2G E. de Moulin de Rochefort (ANMITHRA), MC J.-Ph Durrieu DuFaza (UNaReFSSA)

Secrétaire Général : MC J. Fogelman - **Trésorier :** CRC1 C. Saliceti

UNMR

Chez M. SICE - 3 avenue Lombart
92260 FONTENAY AUX ROSES

Tél. : 01 46 31 68 21 – Port : 06 49 22 02 89

Bureau National et Conseil d'Administration

Présidents d'honneur : MCS Numa Fourès †, MC Maurice Mathieu †, MC René-Claude Touzard †, MCS Jean-Pierre Moulinié (Président du Comité de Rédaction d'Actu-GORSSA)

Président : MCS Xavier Sauvageon (Directeur de Publication d'Actu-GORSSA)

Président Délégué : MCS Patrick Hamon

Vice-Présidents : MC Pascal Bousquier (Dél. Dép. Paris), MCS Jean-Dominique Caron (Rédacteur en chef d'Actu-GORSSA chargé de l'Internet), MCS Michel Gibelli (Dél. Zone Est), MC Eric Lecarpentier (Dél. Zone Nord/IdF), MC Xavier Wagner.

Secrétaire Général : MCS Patrick Hamon

Secrétaires Généraux Adjointes : MC Laurent Astin (Secr. des Séances), MC Jacques FOGELMAN (en charge de la communication et du rayonnement de l'UNMR), MC Gérard Le Lay, MP Géraldine Pina-Jomir (Dél. Zone Sud-Est).

Trésorier : MC Jean-Louis Picoche

Trésorier Adjoint : MC Frédéric Meunier (Dél. Rég. Bordeaux)

Chargés de Mission auprès du Président : MCS Marcel de PICCIOTO, MC Yvon Meslier (Correspondant de Rédaction d'Actu-GORSSA)

Délégué Général chargé des relations CIOMR : MCS Christian Le Roux

Porte-Drapeau : MC Jean-Pierre Sala

Administrateurs : MC Th. Bertin (Dél. Zone Ouest), MC E.-A. Cabanis, MC Y. Cartigny (Dél. Zone Sud-Ouest), MC J.-Y. Coquillat (Dél. Zone Sud/Sud-Est), MC S. Dalmas (Dél. Zone Nord/IdF), MA L. Fogel, MG(2S) A. Galeano, MC C. Gautier, MCS Michel Gibelli (Dél. Zone Est), MC E. Hergon, MCS G. Le Guen, MCS J.-J. Lehot (Dél. Zone Sud-Est), MC G. Léonetti (Dél. Zone Sud/Sud-Est), MCS A. Margenet-Baudry, MC M.I. Montard (Dél. Zone Est), MC T. Montier (Dél. Zone Ouest), MCS Y. Souquieres (Dél. Zone Ouest), MC M. Topcha.

UNaReFSSA

20 rue du Village - 31320 Vieille - Toulouse

Adresse courriel :
unarefssa-national@orange.fr

Président : Dr Jean-Philippe Durrieu

Secrétaire Générale : Mme C. Lahens-Gavignaux

Secrétaire Adjoint : Mr Tristan Lamontagne

Trésorier : Mr Stéphane Bouffroy

Trésorier Adjoint :
Mr Emmanuel Leblond du Plouy

Délégué inter associatif :
Dr Philippe Redonnet

Déléguée à la communication :
Dr Marie Pierre Antoine

Délégué à la formation : Mr Pierre Benayoune

UNVR

Maison des Vétérinaires,
10 Place Léon Blum - 75011 PARIS

Présidents d'honneur : VEC Jean-François Chary, VCS Jacques Ducos de Lahitte, VEC Jean Gledel, VEC Pierre Tassin

Président National : VCS François-Henri Bolnot fbolnot@vet-alfort.fr

Vice-Président et Délégué International
Président Nord-Est :
VEC Bruno Pelletier : drvetbp@gmail.com

Vice-Président et Délégué National :
VEC Gilbert Mouthon : gmouthon@vet-alfort.fr

Secrétaire Général : VP Stéphane Nguyen
nguyen-stephane@orange.fr

Trésorier et Président Sud-Ouest :
VEC Christophe Gibon
christophe.gibon@agriculture.gouv.fr

Président Nord-Ouest :
VC Ghislain Manet : manvet@orange.fr

Président Sud-Est :
VC Marc Verneuil : marc.verneuil366@orange.fr

Administrateurs d'honneur :
VC René Palayret †, VEC Jean-Paul Rousseau,
VEC Pierre Royer, VCS Claude Arnette

Administrateurs :
VEC Xavier Beele : xavierbeele@aol.com
VEC Christian Bouthié : christian.bouthie@wanadoo.fr
VEC Pierre de Ginstel : ginstel31@gmail.com
VEC Dominique Grandjean : dgrandjean@vet-alfort.fr
VEC Charles Touge : charles.touge@gmail.com

Porte-Drapeau :
VEC Pierre Gosselin : dr.gosselin@orange.fr

ANMITHRA

Adresse courriel : amithra.gorssa@gmail.com

Présidente : ISG2G Élisabeth de Moulins de Rochefort

Vice-Président : MERCs Marc Tranchet

Trésorier : ISG1G Sylvie Couvelaere-Brancourt

Secrétaire : AMACN Jocelyne Serre

Secrétaire Adjoint : ICAS Érick Legallais (Correspondant de Rédaction d'ActuGORSSA)

Chargée de la communication :
ISG2G Anne Vanderstock
Informatique/Internet : ISG1G Jean-Paul Carrere

FNPR

Adresse courriel : fnpr@free.fr

Président : PHCS Jean-Claude Schalber
66-68 rue de la Folie Regnault - 75011 Paris
jc.schalber@free.fr

Secrétaire Général : PHCS Jean-Marc Paolo
117 rue Vieille du Temple - 75003 Paris
fnpr.paolo@free.fr

Trésorier : PHCS Éric Denoix
118 Parc de Cassan - 95290 L'Isle-Adam
EDenoix@aol.com

Porte-Drapeau : PHC Jean-Marc Delafontaine

FNCDR

54 Cours de Vincennes
75012 PARIS

Présidents d'honneur : MM Viau †, Wintergest †, Filderman †, Budin †, Lebrun †, David †, Rimmel †, A. Richard †, C. Sebban †, J. Robinet †, J.-M. Pauchard †, J.-P. Mathieu.

Bureau National :

Président : CDCS Jean-Pierre Fogel
54 Cours de Vincennes - 75012 Paris
Tél. 01 46 28 01 36 & 06 07 26 00 20

Secrétaire Général : CDC Michel Mienville
426 av. Clémenceau - 07500 Guilhaud-Granges
Tél. 04 75 44 40 70 & 06 80 43 93 21

Secrétaire Général Adjoint : CDC Philippe Gateau
15 rue du Couedic - 75014 PARIS

Tél. 03 86 57 06 52 & 06 80 27 49 64

Trésorier Général : CDC Philippe Kalifa
7 rue Nicolas Houel - 75005 Paris
Tél. 06 03 29 74 64

Trésorier Général Adjoint : Dr Alain Cuminal
83 Rue Paul Verlaine - 69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 78 93 76 56 & 06 66 33 69 55

Délégués Régionaux :

ACDR Gascogne et Occitanie : CDC François Loze
8 rue Boyer Fonfrède - 31000 Toulouse
Tél. 06 75 91 36 15

ACDR Brest : CDC Hervé Le Guen
26 bis route de Quéléren - 29570 Roscanvel
Tél. 06 80 04 10 20

ACDR Centre-Est : CDC Michel Mienville
426 av. Clémenceau - 07500 Guilhaud-Granges
Tél. 04 75 44 40 70 & 06 80 43 93 21

ACDR Metz : CDC Vincent Le Van
33 rue Léon Jolly - 51120 Sézanne
Tél. 06 71 52 47 52

ACDR St Germain en Laye : CDC Philippe Gateau
15 rue du Couedic - 75014 PARIS
Tél. 03 86 57 06 52 & 06 80 27 49 64

ACDR Toulon : CDC Jean-Michel Courbier
Avenue de l'Américaine - 13600 La Ciotat.
Tél. 04 94 29 60 80 & 06 12 81 71 08

Correspondant de la revue Actu-GORSSA :
CDCS Jean-Paul Mathieu

Rédacteur en chef lettre FNCDR :
Dr Alain Benmansour

Délégué ADF : CDC Michel Legens

Porte-Drapeau : CD Hadrien Diakonoff

ANORSSA

Présidents d'Honneur : COL Pierre-Jean Linon, COL Jean-Pierre Capel, COL Yves Harel, CRC1 Alain Michel

Président : CRC1 Christian Saliceti

Vice-Présidents : CRC1 Denis Blonde, CRP Benoît Frasin, CRC1 Pascal Hugédé, CRC2 Jean-Michel Mota, CRC1 Pierre Voisin

Secrétaire général :
CRC2 Jean-Jacques Boniz

Secrétaire général Adjoint :
CRC2 Philippe Massicot

Trésorier Général : LCL Pierre Enjalbert

IN MEMORIAM

DOCTEUR VÉTÉRINAIRE PIERRE ROYER

(1932-2022)



L'UNVR perd un fidèle compagnon en la personne de notre confrère Pierre Royer, décédé le 19 mars 2022 à l'âge de 90 ans. C'est une personnalité marquante de la profession qui vient de nous quitter.

Sorti major de sa promotion (Toulouse 1955) et lauréat de la Faculté de Médecine et Pharmacie de Toulouse, il a débuté sa carrière professionnelle par dix ans de pratique dans la Vienne, à Civray, avant de s'orienter vers l'industrie pharmaceutique : successivement chef du département vétérinaire du laboratoire Spécia, directeur à Rhône-Mérieux puis attaché à la direction cadres de Rhône-Poulenc Santé jusqu'en 1989.

Un parcours brillant, accompagné d'un investissement au service de la profession vétérinaire. Pierre Royer a exercé très tôt d'importantes responsabilités dans les structures syndicales et associatives : des mandats locaux, régionaux puis nationaux qui le conduiront à la présidence du Syndicat national des vétérinaires français (SNVF), structure regroupant l'ensemble des organisations syndicales de la profession et qui donna

naissance par la suite à la Fédération des syndicats vétérinaires de France.

Il restera également dans les mémoires comme le cofondateur puis le directeur de la publication, pendant 25 ans, de La Dépêche Vétérinaire, l'hebdomadaire de la profession.

Vibrant défenseur du monde vétérinaire et attaché à sa diversité d'exercice, Pierre Royer a su promouvoir avec détermination et efficacité la profession à travers ses engagements et ses très nombreux mandats électifs : Groupe français des vétérinaires de la recherche et de l'industrie, Syndicat de l'industrie du médicament vétérinaire, Association mondiale vétérinaire, Conseil national de la spécialisation vétérinaire, Commission nationale des labels et des certifications de produits agricoles et alimentaires, Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, Société vétérinaire française de médecine de catastrophe,...

Elu à l'Académie vétérinaire de France en 1999, Pierre Royer en fut le président en 2011.

Sa carrière militaire avait débuté par 28 mois de service militaire, détaché au 3^{ème} régiment de Spahis marocains en 1956. Promu Vétérinaire lieutenant en mai 1957 lors du maintien sous les drapeaux, il était titulaire du titre de reconnaissance de la Nation et de la carte du combattant.

Adhérent de longue date de l'UNVBR, devenue UNVR, Pierre Royer était administrateur d'honneur de notre association. Malgré ses nombreuses activités et obligations, il ne manquait jamais de participer activement aux manifestations organisées par le GORSSA et de nous encourager. Sa présence et son soutien témoignaient de son attachement à nos valeurs.

Celui qui restera pour beaucoup le « *Président Royer* » laissera le souvenir d'un confrère et d'un camarade pétri de qualités humaines parmi lesquelles figuraient au premier rang la modestie et la bienveillance.

Le Docteur Pierre Royer était Chevalier de l'Ordre National du Mérite et Officier de l'Ordre du Mérite Agricole.

Le bureau, le conseil d'administration et l'ensemble des membres de l'UNVR s'associent à la douleur de son épouse, Marie-Estelle, dans ces moments difficiles.

VCSCN(r) François-Henri BOLNOT
Président national de l'UNVR

MODERNISATION DE LA GESTION DES RÉSERVISTES LE DAGRH CRÉE UNE NOUVELLE SECTION

CHRISTOPHE ALBERT

En janvier 2021 s'opérait une transformation de la chaîne réserve du service de santé des armées, visant à simplifier les démarches, à centraliser les actions et à améliorer la qualité de service au profit du personnel des réserves du service de santé des armées.

C'est dans ce cadre que la Section de Coordination des SeRFRéM a été créée pour assumer une partie des missions dévolues jusqu'alors aux structures dissoutes (CERFER), en complément des missions assignées au bureau personnel réserve (BPR) de Tours.

Implantée au sein du département d'accompagnement et gestion des ressources humaines (DAGRHR), cette nouvelle section est placée sous les ordres d'un praticien du SSA, et armée par un sous-officier et un personnel civil de la défense. Le rôle de cette section est de favoriser la synergie entre les différentes SeRFRéM (sections de rayonnement et de formation de la réserve militaire) et d'harmoniser les pratiques en matière de pédagogie et de programmes de formations militaires délivrées aux réservistes. Une interaction permanente entre les SeRFRéM et la Section de coordination, associée au recueil d'indicateurs d'activité, permettent d'accompagner et conseiller le délégué aux réserves (DAR) dans le pilotage de la réserve opérationnelle du SSA.

La fonction de chef de la section de coordination des SeRFRéM est assurée depuis le 31 août 2021 par le médecin en chef Christophe ALBERT.

Issu de l'École de santé des armées de Lyon Bron en 2003, le parcours professionnel du MC ALBERT s'est principalement effectué au profit des forces, et notamment au sein de l'armée de l'air. Affecté sur la Base aérienne 103 de Cambrai, puis en République en Djibouti en 2008, il est formé à la médecine aéronautique et spatiale et à la médecine d'urgence. Il assure alors le suivi du personnel navigant au quotidien ainsi qu'en opérations. La diversité du métier l'amène à découvrir la marine nationale au service de laquelle il sert à l'antenne médicale de Lanvéoc-Poulmic. Durant cette affectation, il participe aux missions de secours médicalisé en haute mer et SMUR maritime, totalisant plus de soixante-dix missions à bord des différents hélicoptères de la marine nationale. Au terme de son affectation bretonne, il rejoint la Polynésie Française pendant 3 années, et enfin la Base de Solenzara en Corse de 2017 à 2019.

Il est alors appelé à servir à la Direction centrale du SSA au sein de la division opérations, en charge des travaux relatifs



au contrat opérationnel du SSA, de la doctrine OTAN, et contribue à l'élaboration des capacités médicales prévues dans le cadre du plan « *Ambition SSA 2030* ».

Déployé en opérations extérieures en Lituanie (OTAN), République de Côte d'Ivoire, Tchad et Mali, ainsi qu'à différents exercices et missions qui l'ont amené aux quatre coins du monde. (Brésil, Canada, Emirats Arabes Unis, Qatar, Guyane, Somalie, Guatemala, Nouvelle Zélande, Moruroa, Fangataufa, Atoll de Clipperton, Kiribati, Marquises...), il a accumulé une expérience utile pour comprendre les enjeux du soutien opérationnel du SSA.

En août 2021, le SSA lui offre l'opportunité de suivre l'enseignement militaire supérieur dispensé au Collège de Défense de l'OTAN à Rome (Italie) dont il est breveté en février 2022.

Il rejoint à l'issue la section de coordination des SeRFRéM.

Le MC ALBERT est chevalier de l'ordre du mérite maritime, titulaire de la croix du combattant, de la médaille de l'Outre-mer agrafe « *Tchad* », « *Cote d'Ivoire* » et « *Sahel* », de la médaille de la défense nationale échelon Or agrafes « *SSA* » et « *Opérations extérieures* », du titre de reconnaissance de la nation et de la médaille de protection du territoire agrafe « *TRIDENT* ».

Il est marié et père de trois enfants.

LE RÉGIMENT MÉDICAL

6^{ÈME} RENCONTRES UNIVERSITÉ DÉFENSE ENTREPRISES

Domaine Rockefeller, Lyon 1, 07 avril 2022

ALAIN BEAUJOUAN¹, JEAN-PAUL DEMONCHEAUX, BENOÎT LALLEMAND



Dans le cadre de la RUDE 2022, le Régiment médical a participé, au travers d'un atelier dynamique de sauvetage au combat et d'un exposé du VEC (COL) DEMONCHEAUX, chef de corps, et du MC (LCL) LALLEMAND, chef du BOI.

Le Chef de corps a présenté le Régiment médical, qu'il commande depuis l'été 2021.

Régiment unique de l'armée de terre, créé le 04 juillet 2011, implanté sur le Camp de la Valbonne, fort de 1150 militaires et civils, sa devise est : l'excellence pour sauver.

Sa mission : le RMED permet l'intégration des capacités du SSA dans la manœuvre tactique de l'armée de

terre, sur tous les territoires d'engagement des forces armées.

Composée de 5 compagnies homogènes, une CCL et une compagnie de réserve, il dispose de sections spécialisées montagne, TAP et amphibie.

Les Compagnies disposent de sections d'évacuation sanitaire tactique avec 5 escouades de 3 VAB SAN et de sections de décontamination médicale (mise en œuvre de 2 UMDA).

Dans ce cadre, le RMED intervient à tous les niveaux en appui du SSA, du niveau 1 au niveau 4, de la médicalisation de l'avant à la chirurgicalisation sur les théâtres d'opérations jusqu'aux établissements d'infrastructure nationale.



¹ Officier adjoint réserve, Régiment médical - Contact : alain.beaujouan@intradef.gouv.fr
Crédit photos : cellule communication du RMED

Cela s'est traduit en 2021, par l'engagement en opérations de 926 pax dont près de 350 pax en OPEX et MCD, 400 pax sur SENTINELLE et 200 au sein de l'opération RESILIENCE.

Le Chef du BOI a ensuite présenté l'implication du RMED, dans le cadre de l'opération résilience, dans la lutte contre le COVID 19.

Le SSA a été le centre de gravité de l'opération résilience, en participant aux renforts zonaux de réanimation, aux transferts de patients et à la vaccination.

Dans ce cadre le RMED a participé à la conception et au déploiement en urgence de l'élément militaire de réanimation, d'une capacité de 30 lits de réanimation.

La montée en puissance s'est faite en urgence, sur un délai très court, entre l'annonce présidentielle du lundi 16 mars 2020 et l'accueil du premier patient le mardi 24 mars 2020. Elle a été réalisée en 4 étapes indispensables du fait de la demande inédite (préparation de la mission, maquettage, montage, contrôle).

D'autres renforts zonaux de réanimation vont se succéder, avec la participation du RMED, aux côtés de personnels issus des HIA et de la médecine des forces à Mayotte, en Guyane et en Guadeloupe.

Autre exemple de la mobilisation du RMED, celui-ci a renforcé les centres de vaccinations, à hauteur de 200 personnels, au sein des HIA, mais aussi celui ouvert sur le site des EMSLB de Lyon Bron au sein duquel rapidement une activité de 1000 vaccinations par jour a permis la réalisation de plus de 53 000 vaccinations au total.

Au final le Régiment médical, régiment de l'Armée de Terre, a, une nouvelle fois, démontré sa complémentarité avec le SSA. Il se prépare aujourd'hui aux défis de la haute intensité dans le cadre d'un engagement majeur.



LES PREMIERS PAS DE L'ACADÉMIE DE L'OMS À LYON

LAURENT GABILLY¹

INTRODUCTION

Le Président de la République française Emmanuel Macron et le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), étaient entourés en septembre 2021 de représentants régionaux et locaux à Lyon, en France, lors de la cérémonie d'inauguration des travaux du campus futuriste de l'Académie de l'OMS dans le Biodistrict Lyon-Gerland.

En tant qu'État Membre → de l'OMS et acteur clé de la santé mondiale, la France est le principal investisseur qui a contribué à la mise en place de l'Académie en engageant plus de 120 millions d'euros afin d'appuyer sa création et son infrastructure. Cette réalisation a été rendue possible grâce aux mesures collectives, à l'engagement et au soutien financier de la Ville de Lyon, de la Métropole de Lyon, ainsi que de la région Auvergne-Rhône-Alpes, laquelle a contribué à hauteur de 25 millions d'euros au projet et qui sera propriétaire du campus et le louera à l'OMS.

L'un des thèmes précurseur développé par l'OMS est le « *mass casualties management* » (MCM) de nombreux blessés type attentats dans un service d'urgence, quel que soit le pays concerné. La traduction française est AMAVI pour afflux massif de victimes, acronyme utilisé pour les plans blancs.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Mettre en place un plan d'urgence au SAU (service d'accueil des urgences) dans la 1^{ère} heure d'un afflux massif de victimes non régulées (50 à 100, valides et invalides), la première marche du plan blanc des établissements de santé. L'objectif principal étant de sauver les morts évitables (15 à 20 % des UA urgences absolues)

Les phases et mots clés sont les suivants :

- Protéger l'établissement de santé avec des mesures simples et rapides
- En amont du SAU : séparer ceux qui marchent (90% de survie) des invalides
= Pré tri par un non-médecin
- Avec quatuor de commandement : un responsable de la gestion de crise, avec 3 adjoints que sont le responsable médical, les responsables des ressources, et le responsable sécurité (cf. schéma ci-dessous)
- Déclenchement alerte type « *bouton rouge* » (comme pour un incendie)
- KITS chasubles, aide des autres services d'aval du SAU

- FLUX dynamique de prise en charge
- Triage « *ABC* » en zone rouge pour les 15-20 % de morts évitables
→ damage control (garrots, exsufflations...) → damage control chirurgical
- Se préparer : avec la Direction, utilisation d'exercices sur table (plan du SAU et pions de simulation) puis tests réels

Communication interne : favoriser les binômes



CONCLUSION

L'OMS souhaite donc insuffler la culture de prise en charge immédiate dans les services d'accueil des urgences lors de la première heure d'arrivées de victimes inopinées.

En fin 2021, 6 établissements français ont été formés, Lyon, Besançon puis Grenoble, St Etienne, Paris, et Rouen. Il y a une vision internationale du déploiement qui a commencé aussi.

La démultiplication en France est en cours de réflexion. La culture damage control (Safe Marche Ryan) du SSA est évidemment un point de partage et de collaboration potentielle.

¹ Praticien hospitalier. Instructeur OMS pour le mass casualties management. Responsable Unité de Médecine de Catastrophe et Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE) au SAMU 69. Référent zonal SSE, HCL. Contact : laurent.gabilly@chu-lyon.fr

« ARTICLES SCIENTIFIQUES : DISTINGUER CONNAISSANCES ET CROYANCES »

HERVÉ MAISONNEUVE *

La plupart des chercheurs sont honnêtes, mais la lecture des articles biomédicaux apporte des surprises. Le système pousse les chercheurs à publier beaucoup d'articles pour avoir des promotions ou des ressources. Les revues scientifiques l'ont bien compris, et elles sont en compétition pour publier des articles dans lesquels les résultats sont embellis, voire modifiés discrètement. Les chercheurs et revues veulent transmettre des messages d'innovation plutôt que d'échec de reproduire d'autres recherches. La science est un mélange de succès et d'échecs, tous informatifs... mais seules les données dites positives sont souvent publiées. Il faut apprendre à lire la science pour distinguer connaissances et croyances.

Une formation à la lecture critique, aux bases de la méthodologie de recherche sont un préalable pour savoir lire et interpréter un article médical. Les publications ne sont qu'une partie émergée de l'entreprise recherche. Beaucoup de recherches, d'essais cliniques sont commencés et parfois jamais terminés. D'autres sont terminés, mais jamais publiés. Un esprit critique doit faire la différence entre les faits (il fait 17°C), les opinions (il fait froid) et les émotions (j'ai froid). Les faits sont admis et ne peuvent pas donner lieu à une mise en doute. Les opinions sont acceptables mais elles peuvent être discutées.

CAS DES ANTIDÉPRESSEURS : QUE DIT LA LITTÉRATURE ?

En recherche en général, très rares sont les domaines pour lesquelles des autorités publiques ont une connaissance exacte de ce que font les chercheurs. Le cas du médicament en fait partie : il n'est pas possible de faire un essai clinique destiné à un enregistrement pour mise sur le marché sans avoir une autorisation d'une agence, comme la FDA (Food & Drug Administration) aux États-Unis. Des chercheurs se sont logiquement demandé si tous les essais cliniques d'antidépresseurs réalisés étaient publiés dans des revues scientifiques. Ce sont des travaux longs car les essais demandent plusieurs années, et ensuite publier prends aussi du temps. L'équipe d'E. Turner a été la première à publier des données sur 74 essais (1987 à 2002) montrant que 31 % (représentant 3 449 patients) n'avaient jamais été publiés.¹ Cette base a été reprise et complétée dans un article dont nous reprenons l'image à commenter (figure).²



Cet exemple illustre une dérive entre la science publiée et la science observée au sein des laboratoires et établissements de santé. Les publications ne sont pas le reflet exact de la réalité. Comment lire cette figure ?

- La colonne (a), à gauche de l'image représente les données déposées à la FDA, à savoir que parmi 105 essais randomisés, il y en avait 53 considérés positifs (l'antidépresseur montre une activité) et 52 négatifs (pas d'activité de l'antidépresseur). Sur ces 105 essais, combien ont donné lieu à publication dans une revue scientifique (ce que l'on appelle un biais de publication des recherches) ?
- La colonne (b) montre le biais de publication : 25 des 52 essais négatifs ou questionnables ont été publiés, et 52 des 53 positifs ont été publiés. Cela apporte une preuve à ce que nous savons déjà, à savoir que quand une recherche ne montre rien, la pratique est d'éviter de la publier. Cette pratique répandue dans tous les domaines de la science doit nous interpellé car des résultats dits négatifs sont utiles pour la communauté scientifique. La publication de ces données pourrait informer d'autres chercheurs tentés de faire la même recherche sans savoir qu'elle a déjà été faite.
- La colonne (c) montre le biais de déclaration des résultats (outcome reporting bias) : est-ce que la publication est fidèle aux observations initiales,

à savoir aux conclusions du rapport initial déposé à la FDA, colonne (a). Eh bien des essais qui n'ont rien montré (dits négatifs) sont embellis dans les articles et montrent que l'antidépresseur est actif : sur les 25 essais négatifs, seuls 15 sont dits négatifs dans l'article. Que s'est-il passé ? Les données ont été torturées pour montrer un résultat positif, et les techniques pour y arriver montrent l'agilité des chercheurs (par exemple publication d'un sous-groupe, changement des tests statistiques, évaluation à un moment différent de celui initialement prévu,...).

- La colonne (d) illustre le spin dans les articles. Ce sont des manipulations du langage destinées à tromper le lecteur, du type : « nos résultats n'étaient pas significatifs mais néanmoins indicatifs d'une tendance », « l'antidépresseur ne marche pas car la dose était mal choisie et inférieure à la dose active », « compte tenu de ces données, si l'essai avait été poursuivi 6 mois, une efficacité aurait été observée »... Et hop, pirouette cacahuète... tout va bien.
- La colonne (e) illustre un autre biais de la littérature. Les études dites positives sont citées 3 fois plus souvent que les études négatives.

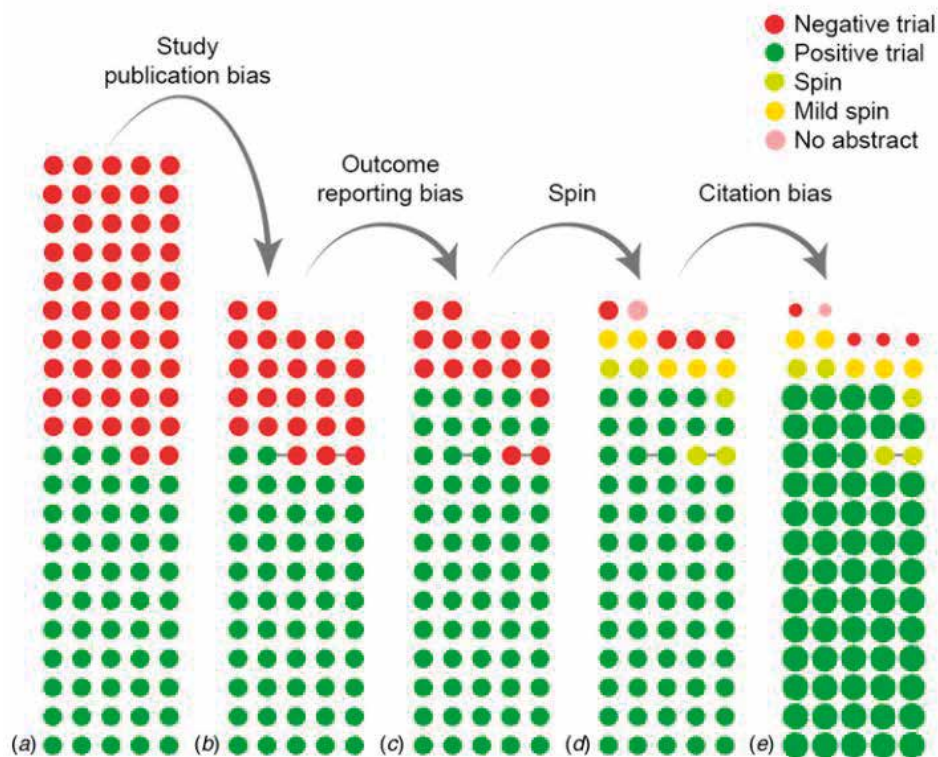
En janvier 2022, sur d'autres études d'antidépresseurs, E. Turner a montré que la situation s'améliorait... mais que le chemin serait encore long.³ Il a fait le même travail avec 30 essais d'antidépresseurs (2008 à 2013) et montré que les 15 essais positifs avaient été publiés. Pour les 14 essais négatifs, c'est un progrès : 7 ont été publiés en donnant les données négatives, 6 n'ont pas été publiés, et deux négatifs ont été publiés en faisant croire que le médicament était actif (spin).

Figure : Chaque rond est un essai clinique d'un antidépresseur. En rouge, ce sont les essais ne montrant pas d'efficacité du médicament ; en vert, le médicament a une efficacité observée lors de l'essai. Les colonnes de (a) à (e) sont commentées dans le texte. Cette figure est reprise d'un article et nous remercions les auteurs et la revue qui l'ont mis en accès libre.³

LES PRATIQUES DOUTEUSES EN RECHERCHE SONT FRÉQUENTES

Les pratiques des chercheurs en ce qui concerne les méconduites sont de 3 types : les erreurs honnêtes, les pratiques douteuses en recherche et la fraude. Les erreurs honnêtes sont de simples erreurs de calcul, de manipulation sans intention de nuire. Ce sont parfois de jeunes chercheurs ne connaissant pas toutes les recommandations pour une recherche responsable, et mis dans une situation de pression pour produire des résultats. Par exemple, l'absence de recherche documentaire, la méconnaissance des bonnes pratiques cliniques, de la gestion des données, des principes de la science ouverte peuvent générer des erreurs non intentionnelles. La fraude est rare car elle concerne la fabrication et la falsification de données, ainsi que le plagiat. Les cas de fraude sont souvent médiatisés.

Des pratiques douteuses en recherche sont observées dans au moins 50 % des publications⁴. Il existe de nombreuses hypothèses ou enquêtes pour appuyer cette hypothèse. Dans un éditorial, le rédacteur du Lancet a exprimé ce qu'ont rapporté des experts lors d'une réunion sur la reproductibilité des recherches : « des méthodes nulles donnent des résultats », « les chercheurs sculptent les résultats pour raconter des contes de



fées »,...⁴ Plusieurs ouvrages donnent des exemples sur les dérives des chercheurs, en les expliquant par la pression à publier. Le système récompense ceux qui publient beaucoup sans se soucier de la qualité des recherches.

Il serait possible pour chacune des pratiques douteuses de donner des exemples détaillés comme celui des biais de publication à propos des antidépresseurs. Des livres citent des exemples dans tous les domaines des sciences, et je n'en cite que trois.⁵⁻⁷ Ces pratiques douteuses concernent l'autorat avec les auteurs ajoutés (dits cadeaux), ou oubliés (dits fantômes), avec un ordre des auteurs montrant des désaccords, la méconnaissance des critères pour avoir la qualité d'auteur. Pour les analyses des données (massage ou torture de ces données), il y a beaucoup d'exemples : omission de données, changement des critères de jugement entre le protocole et l'article, choix sélectif des données, changement des tests statistiques, manipulation des images (avec *Photoshop*). Les études animales trompeuses sont fréquentes, et certaines ont émis des hypothèses pour faire des essais chez l'homme, essais qui n'ont jamais observé une activité de la molécule. L'art de la citation est un exercice trompeur aussi : environ 25 % des citations à la fin d'un article ne contiennent pas l'information attendues ; des citations sont citées pour faire plaisir aux collègues, aux rédacteurs des revues. Les mauvaises citations sont à l'origine de dogmes qui se propagent dans la communauté scientifique⁸. Il existe des recherches financées qui n'ont jamais été publiées, des manuscrits soumis à des revues prédatrices qui ont un objectif mercantile et non scientifique. Des communiqués de presse sont trompeurs, et des liens d'intérêts (financiers et non-financiers) ne sont pas déclarés alors qu'ils ont influencé l'article.

Tout ceci doit nous rendre très vigilant, mais encore faut-il savoir sélectionner puis lire un article. Il existe de nombreux ouvrages de qualité pour apprendre à bien lire un article, comme celui de R. Salmi.^{9, 10} Je reprends ci-dessous, en modifiant légèrement, une partie d'un article déjà publié.¹¹

COMMENT LIRE UN ARTICLE ORIGINAL QUI REND COMPTE D'UNE RECHERCHE

Il faut sélectionner des articles originaux et ne pas appliquer ces méthodes aux cas cliniques, aux éditoriaux, aux commentaires, et revues de littérature non systématiques.

Une première étape consiste à appliquer un filtre pour savoir ce que vous cherchez :

- La lecture du titre doit permettre de répondre si vous voulez retenir l'article : la réponse est « oui » ou « non », mais jamais « peut-être » car la pile « peut-être » sera trop importante ;
- Si c'est oui, vous prenez connaissance des auteurs et, si vous les connaissez, vous pouvez répondre « oui »

ou « non », mais jamais « peut-être ». Si vous ne les connaissez pas, considérez éventuellement l'institution, la revue... mais dans le doute, la réponse est « oui » ;

- La lecture du résumé vous permet de considérer la question, les méthodes et de répondre si vous voulez retenir l'article : la réponse est « oui » ou « non », mais jamais « peut-être » car la pile « peut-être » sera trop importante ;
- Les articles originaux peuvent être classés selon leurs objectifs : étude thérapeutique (efficacité ou sécurité), diagnostic (reproductibilité/variabilité, sensibilité/spécificité, efficacité/utilité, stratégie), causalité (phénomène fréquent ou rare), pronostic (maladie fréquente ou rare). Pour une analyse de qualité, des grilles spécifiques à chaque situation existent ;⁹
- Pour la plupart des études biomédicales, en 2020, les revues prestigieuses demandent si un protocole a été rédigé avant de commencer la recherche ; dans quelques années, toutes les revues indiqueront comment obtenir le protocole ; rédiger un protocole est obligatoire pour les interventions humaines, et pour la plupart des études animales ; une bonne démarche pour correctement analyser un article est de rechercher l'existence d'un protocole, et de le consulter ; les bonnes revues demandent aux auteurs d'articles de préciser comment obtenir le protocole (registre de protocole ou mise à disposition par les auteurs).

Ensuite, tout dépend de votre objectif :

- 1. Un groupe de travail doit faire des recommandations, ou une équipe de chercheurs veut produire une revue systématique de la littérature :** des méthodes destinées aux professionnels de la synthèse des informations ont été développées par différentes organisations dont la collaboration Cochrane. Un rapport exhaustif de la Haute autorité de santé a détaillé 13 méthodes différentes pour analyser la littérature.¹² La méthode la plus répandue s'appelle GRADE pour Grading of Recommendations Assessment Development and Evaluation. Toute méthode utilise des grilles de lecture adaptées aux méthodologies des articles.
- 2. Un professionnel veut se tenir informé pour améliorer sa pratique clinique :** la lecture est une des méthodes de formation continue la plus utilisée. La méthode que je propose est l'analyse de la littérature pour les nuls, et elle marche bien. Je propose soit de lire le livre de T. Greenhalgh traduit en français, soit de considérer une méthode globale traduite en français par G. Landrivo.^{10, 13} Cette grille de lecture est applicable à tous les types de publications. Elle est constituée de 8 critères d'évaluation :
 - 1) objectif de la recherche ;
 - 2) type d'étude ;
 - 3) facteur(s) étudié(s) ;
 - 4) critère(s) de jugement ;
 - 5) population source et sujets étudiés ;

- 6) facteurs de confusion potentiels et biais ;
- 7) analyses statistiques ;
- 8) conclusion des auteurs.

Chacun de ces 8 critères appelle les 3 mêmes questions : Est-il possible de trouver dans l'article l'information pour le critère en question ? La façon dont le critère en question a été abordé est-elle correcte ? Si la façon d'aborder le critère en question est incorrecte, cela menace-t-il la validité de l'étude ? Ces 8 critères correspondent aux principales étapes d'une recherche. En répondant aux 3 questions sur chacun des 8 critères, le lecteur a la capacité d'écarter très vite ce qui n'est pas valide. Il peut ainsi porter un regard objectif sur la qualité des résultats qui lui sont proposés.

Les limites de l'analyse de la littérature

Les méthodes d'analyse de la littérature ne permettent pas d'être certain d'avoir identifié la preuve scientifique, et ceci pour de nombreuses raisons.

- Est-ce que toutes les recherches sont publiées ? Faut-il alors avoir accès aux recherches non publiées, à la littérature grise (documents non indexés dans les bases) ?
- La fiabilité, la reproductibilité et la généralisation des résultats des recherches sont très insuffisamment étudiées ; des questions se posent quand des résultats sont difficiles à reproduire.
- Une pratique des auteurs est d'embellir les données pour pouvoir les publier. L'analyse de littérature ne peut pas détecter les pratiques discutables en recherche. Une revue systématique de la littérature a montré que près de la moitié des publications des recherches biomédicales ont des divergences avec le protocole. Le plus souvent ce sont les critères de jugement qui ont été modifiés, ou les analyses faites sur des sous-groupes non prévus au protocole.¹⁴
- Trop de recherches sont mal faites, sans protocole publié ou disponible, avec des effectifs insuffisants pour observer un quelconque effet, avec des questions de recherche mal formulées.

CONCLUSION

Pour évaluer les données de la science, il faut être rigoureux avec une démarche simple : savoir utiliser les ressources documentaires, sélectionner les articles d'intérêts (titre, auteurs, résumé), prendre le temps nécessaire pour bien lire un article en identifiant la question de recherche et en évaluant si les méthodes sont adaptées pour répondre à la question. La lecture porte essentiellement sur les méthodes et si elles sont suffisamment décrites, de qualité, en adéquation avec le protocole, prendre en compte les résultats est acceptable. L'analyse d'un article, qui prend au moins une heure, nécessite de connaître la méthodologie de recherche. L'analyse d'un article permet d'en évaluer le niveau de preuve scientifique en distinguant faits et opinions, ou connaissances et croyances.

RÉFÉRENCES

1. Turner EH, Matthews AM, Linardatos E, Tell RA, Rosenthal R. Selective publication of antidepressant trials and its influence on apparent efficacy. *New England Journal of Medicine* 2008;358:252-260.
2. De Vries Y, Roest A, De Jonge P, Cuijpers P, Munafo M, Bastiaansen J. The cumulative effect of reporting and citation biases on the apparent efficacy of treatments: the case of depression. *Psychological Medicine* 2018;48(15):2453-2455.
3. Turner EH, Cipriani A, Furukawa TA, Salanti G, de Vries YA. Selective publication of antidepressant trials and its influence on apparent efficacy: updated comparisons and meta-analysis of newer versus older trials. *PLOS Medicine* 2022;19(1):e1003886.
4. Horton R. Offline: what is medicine's 5 sigma? *Lancet* 2015;385:1380.
5. Ritchie S. *Science fictions: how fraud, bias, negligence, and hype undermine the search for truth*. Metropolitan Books 2020:368p.
6. Chambers C. *The seven deadly sins of psychology: a manifesto for reforming the culture of scientific practice*. Princeton University Press 2019:296p.
7. Harris R. *Rigor mortis -- How sloppy science creates worthless cures, crushes hope, and wastes billions*. Basic Books 2017:288p.
8. Dumas-Mallet E, Boraud T, Gonon F. Le mésusage des citations et ses conséquences en médecine. *Médecine/Sciences* 2021;37:1035-1041.
9. Salmi LR. *Lecture critique et rédaction médicale scientifique - Comment lire, rédiger et publier une étude clinique ou épidémiologique*. Elsevier Masson, Paris. 2021:354p.
10. Greenhalgh T. *Savoir lire un article médical pour décider. La médecine fondée sur les niveaux de preuve (Evidence-Based Medicine) au quotidien*. Traduit de l'anglais par Broclain D, Doubovetzky J. Meudon:Éditions Rand;2000,182 p.
11. Maisonneuve H. Comment lire et interpréter un article scientifique ? *Revue Médicale de Bruxelles* 2020;41:522-526.
12. Haute autorité de santé. *Niveau de preuve et gradations des recommandations de bonne pratique*. HAS, Paris 2013, 92 p, http://www.hassante.fr/upload/docs/application/pdf/2013-06/etat_des_lieux_niveau_preuve_gradation.pdf
13. Landrison G. *Méthode globale de lecture critique d'articles médicaux à l'usage de l'étudiant et du praticien*. Paris : Frison Roche, 2002, 213 p.
14. Macleod MR, Michie S, Roberts I, Dirnagl U, Chalmers I, Ioannidis JP, et al. Biomedical research: increasing value, reducing waste. *Lancet* 2014; 383: 101-104.

« EN AVANT »

RÉFLÉCHISSONS SUR LES MOTS DU PATRIMOINE MILITAIRE

SÉBASTIEN AUBOUIN ¹

Aujourd'hui de nombreux ponts existent entre les institutions françaises, qu'ils soient du domaine des compétences, des personnels, des habitudes et même des vocabulaires. En termes de vocabulaire les expressions traditionnellement utilisées par l'Armée ou les simples mots semblent mener une offensive sur les us et coutumes parlés du milieu civil.

Certes, certaines institutions comme les Sapeurs-Pompiers ont conservé un héritage issu d'une histoire commune partageant les mêmes socles de cadre d'ordres ou de missions. La police a aussi un arsenal oral similaire au militaire encore aujourd'hui. Mais quand le militaire d'active, de réserve ou « l'ancien », tendent l'oreille, des mots habituellement relevant du jargon militaire résonnent et se détachent nettement dans une discussion ou des commentaires dans le parler civil.

Je ne ferai pas de listing ni d'énumérations de mots ou d'expression. Non je préfère vous laisser, vous, lecteur, détecter, repérer, identifier, neutraliser voire annoncer « *contact* », battre en retraite, vous repositionner, observer, tendre une embuscade autour du mot. Ce mot que vous allez désormais reconnaître en comprenant comment le vocabulaire militaire a envahi et s'est installé dans le vocable civil. Cet article n'a rien de scientifique, je n'entreprends aucun travail d'identification ni de sociologie, pas de longs recensements ni de comparaisons.

Je m'amuse juste à attirer votre attention sur les paroles, les expressions de tous les jours provenant de nos habitudes militaires. Le soldat décrié pendant des décennies, rejeté par une partie de la population a en fait occupé l'espace parlé et il se rappelle à nous tous les jours. Soyez attentif dans les domaines du sport, des arts, du journalisme et j'en passe bien d'autres, le militaire parlé est souvent là, camouflé dans une phrase et paré à une embuscade, à sortir au détour d'un mot pour préciser, identifier ou clarifier des propos tenus dans un milieu authentiquement civil. N'hésitez pas « *lecteur* » à lancer une reconnaissance sur les discussions et à isoler une cible. Traitez votre cible en vous rappelant l'Officier ou le Sous-Officier ou le Caporal qui vous avait marqué avec ces mots. Vous verrez que l'expression ainsi retenue se supplante au sens convenu par votre interlocuteur. Ce sens des mots, des expressions, a

donc évolué. Amusons-nous, pourquoi pas à retrouver le sens primitif, de nos cadres d'ordres. Les mots de notre jargon dont nous sommes si fiers, et désireux de les garder dans notre patrimoine militaire pourraient-ils malheureusement aussi avoir une origine civile ?

La fierté de notre vocabulaire unique, fédérateur et si « *tradi* » est-il vraiment « *mili* » ?

J'espère ne pas attirer la foudre des inconditionnels du langage qui nous est commun et qui nous permet de nous reconnaître dans la foule ou dans les réunions. J'espère vous avoir amusé et surpris sinon « *un temps pour moi* » pardon « *autant pour moi* » !!!

JOURNÉE D'INSTRUCTION DES RÉSERVISTES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES AU 1^{ER} RÉGIMENT DE TIRAILLEURS D'ÉPINAL LE 19 MAI 2022

MCS PASCAL CHAPPELLIER, COMMANDANT DU 4^e CMA ET DIRECTEUR DE LA SERFRÉM DE METZ – MCSCN(R)
MICHEL GIBELLI, DIRECTEUR-ADJOINT DE LA SERFRÉM DE METZ



© Crédit photo : Service COM du 1^{er} Rgt de Tirailleurs / MCSCN (r) GIBELLI

La SeRFRÉM de Metz, sous la direction du MCS CHAPPELLIER, a réuni 57 participants à cette journée malheureusement reportée depuis le début de la pandémie COVID 19.

Le MC MENET, médecin responsable de la 53^{ème} antenne médicale d'Épinal a organisé l'accueil et le bon déroulement de la journée avec le soutien du LCL SOULIER, chef du BOI du régiment.

Le Délégué aux Réserves du SSA, le MCS COLCOMBET, ainsi que le Chef de la section de coordination des SeRFRÉM, le MC ALBERT et son adjoint le SGT LONG, ont assisté et pris part aux travaux de la journée.

Le Colonel LANUSSE-CAZALE, commandant du 1^{er} Régiment de Tirailleurs a ouvert la session par la présentation de son régiment.

Fort de 1200 hommes, de 4 compagnies de mêlée de 175 hommes chacune, d'une compagnie des appuis, et d'une compagnie de commandement et de logistique, il est engagé dans 150 jours d'absence par an, charge personnelle conséquente, d'incidence humaine non négligeable.

Ces contraintes nécessitent une cohésion nourrie de tradition, d'histoire et de culture de l'arme blindée, en s'appuyant sur la solennité de la célébration de la campagne du Garigliano du 11 au 18 mai 1944, comme fête du régiment.

La 13^{ème} compagnie est la compagnie des réserves.

Le régiment gère aussi le Centre d'Initiation Commando des Adelphe, site fréquenté pour diverses applications, de l'initiation à l'entraînement plus poussé de personnels sans lien avec le régiment lui-même.



COL LANUSSE-CAZALE

© Crédits photos : Service COM du 1^{er} Rgt de Tirailleurs / MCSCN (r) GIBELLI



MC MENET



MP(r) FABRE - LTN(r) DARLEY - MKCN(r) CLAUDEL - MC MENET

Le 1^{er} Régiment de Tirailleurs réunit les qualités de loyauté au Chef, de rigueur formelle, et d'agressivité sur l'objectif.

Le MCSCN(R) GIBELLI, directeur-adjoint de la SeRFRÉM de Metz et délégué régional du GORSSA, intervient pour présenter le programme de la journée, avant de laisser la parole au MC MENET. Sa 53^{ème} antenne médicale compte 9 réservistes rattachés, source d'échanges d'expériences civilo-militaires très riches. Trois de ces camarades font état de leur activité :

- 1- le MP (R) FABRE exerce à SOS médecins, et depuis 5 ans en réserve opérationnelle du SSA. Il utilise ses jours de repos pour servir à la 53^{AM}, et consomme 15 jours de ses vacances au profit du REC à Cassis. Il souligne l'excellent accueil partout, il souhaite découvrir d'autres CMA et d'autres manières de travailler, et soulève la problématique de la prise en charge des frais de déplacement, à laquelle répond le MCS COLCOMBET.
- 2- La Lieutenant (R) DARLEY est psychologue dans la fonction publique hospitalière, à temps partiel, afin de se ménager du temps pour la réserve opérationnelle à laquelle elle a songé après une conférence sur la psycho-traumatologie dans les armées. Elle sert à la 53^{AAM} et aussi à la 56^{AM} à Luxeuil. Elle apprécie d'exercer son métier dans d'autres circonstances, le travail en équipe, et la qualité de l'accueil. Elle souligne l'intérêt de faire une FMIR plus tôt dans le cursus du réserviste, elle vient d'effectuer la sienne à la Valbonne et en retire une très grande satisfaction. Enfin, elle souhaite pouvoir accéder à des MCD.
- 3- Le MKCN (R) (SGC) CLAUDEL est kinésithérapeute libéral, et en réserve opérationnelle depuis 1 an. Il vient d'effectuer la FMIR au Fort de Nogent, dans

la première session à Paris, et souligne l'importance de cette acculturation militaire. Son activité militaire se fait dans deux antennes médicales, Epinal et Luxeuil, en alternance, un jour par semaine. Ce jour-là il ferme son cabinet libéral, il ne fait pas appel à un remplaçant. Son objectif de soins est la prévention des TMS, des postures, et l'amélioration des capacités physiques. Il souligne son ressenti de bienveillance à l'égard des réservistes lors de ses vacances.

Enfin, le MC MENET fait intervenir le Lieutenant(R) GIÈRE du 5^{CMA} en stage SASPAS à la 53^{AM}. Il bénéficie d'une bourse de 3 ans comme interne en médecine générale avant d'intégrer le SAA. Issu d'une famille de Saint-cyriens il a effectué une formation initiale d'infanterie, et insiste sur le compagnonnage dans le SSA qu'il ne trouve pas dans sa formation civile.

Ce RETEX du plus grand intérêt est clôturé par le MCS CHAPPELLIER sur deux points :

- 1- le recrutement de médecins d'active dans le SSA doit s'amplifier afin de corriger les déficits actuels. On augmente les entrées en école de santé à Lyon, mais le délai de sortie du thésé est de 10 ans. Un concours national pour les collatéraux ouvre 25 postes par an. Le dispositif de bourse aux internes de médecine générale permet d'engager des médecins pour le double de la durée de versement de la bourse. Enfin on recrute des fraîchement thésés comme officier sous contrat de 3 ans renouvelable.
- 2- L'« effet Légion » rapporté par le MP FABRE correspond effectivement à une cohésion exemplaire, d'adhésion spontanée, nécessitée par l'intégration des 100 nationalités différentes que composent ses personnels.

Le Délégué aux Réserves du SSA, le MCS COLCOMBET, présente la réserve du SSA en 2022.

Elle se porte très bien avec un effectif entre 400 et 4100 membres répartis, par ordre décroissant de nombre, en : 1307 infirmiers – 1067 médecins + 88 internes – 470 AMA – 227 chirurgiens-dentistes – 207 aides-soignants – 146 pharmaciens – 122 psychologues – 100 aspirants – 44 kinésithérapeutes – 36 techniciens de laboratoire.

Autre bonne nouvelle : l'âge moyen est en baisse, signe d'un recrutement efficace.

L'activité est de 110 000 journées de réserve opérationnelle en 2021 (82 750 en 2019), mais il reste 15 à 20% d'inactifs, chiffre à réduire en plaçant ces personnels actuellement empêchés de se libérer, sur une liste d'attente.

L'Etat-major des armées voit d'un très bon œil la réserve du SSA, qu'il faut augmenter à 4500 réservistes.

Le plan d'action réserves 2020-2021 comprend :

- le déploiement de ROC (projet ministériel)
- établissement d'une chaîne structurée pour : organiser, piloter, et gérer la réserve ; cette chaîne s'organise en :
 - Délégué aux Réserves
 - section de la politique de la réserve
 - section de pilotage et coordination de la réserve (MC ALBERT)
 - bureau de gestion unique à 4 sections
- le bilan du plan d'action :
 - sur les 20 points de restructuration initialement prévus, 17 sont achevés
 - la section de coordination est armée
 - pour la FMIR, on prévoit un corpus commun de cours, et une expérimentation de FMIR sur 3 week-end
- les étudiants réservistes :
 - la réserve compte 200 étudiants de santé dont 8 cadets de santé à Angers
 - le projet expérimental des « cadets » choisit parmi les étudiants du 2^{ème} cycle, ayant suivi le module santé et armées, dans les 8 facultés de médecine partenaires, dont celle de Nancy.
- les frais de déplacement sont en réorganisation :
 - il faut en réduire le coût pour de bonnes pratiques de gestion
 - il est en projet un pool commun financier
 - de nouvelles règles sont à prévoir :
 - + vérifier l'utilité du déplacement
 - + favoriser la prise en charge directe, c.à.d : repas et logement sur place dans l'entité militaire d'emploi
 - + limitation de l'utilisation du véhicule personnel
 - + voire imposer le déplacement en 2^{ème} classe pour tous ?

L'après-midi est consacré aux ateliers.

1- Présentation statique d'un véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) : d'un poids de 28 t. il atteint 100 km/h avec une autonomie de 750 km. et transporte 11 hommes. Il est climatisé avec protection NBC, il est armé d'un canon de 25 mm. et



MC ALBERT - MCSN COLCOMBET

© Crédits photos : Service COM du 1^{er} Rgt de Trailleurs / MCSN (f) GIBELLI



CCH LEROUX



Véhicule Blindé de Combat d'Infanterie (VBCI)

d'une mitrailleuse 7,62, et pour l'observation, dispose de caméras de jour et thermique.

2- Présentation d'armes et équipements : les participants ont pu manipuler : le HK 416 avec lance grande HK 269F, la MINIMI 5.56, la MAG 58, le fusil de précision SCAR-H PR, le PA Glock 17 bi-matière acier et polymère, les jumelles de vision thermique et infra rouge, ainsi que les gilets de protection.

3- Au SITTAL les réservistes ont tiré à 50 et 100 mètres.

4- L'atelier missile de moyenne portée (MMP) a montré la nouvelle arme bi-charge : capable de percer n'importe quel blindage de véhicule tout en traitant les 30 m alentour en projectiles anti-personnels, jusqu'à 4000 m de distance avec une vitesse de 235 m/s.

5- Le combat urbain au BICUB a fait la démonstration de l'action et des conditions de stress auxquelles sont soumis les assaillants d'un bâtiment à neutraliser.

La journée s'achève avec une communication du Caporal-Chef LEROUX de la SeRFRÉM et du 4^{ème} CMA de Metz.

Après présentation de la SeRFRÉM et de la cellule réserve, il rappelle :

1 - FMIR :

La FMIR 1 se fait sur 5 jours et est obligatoire pour tout renouvellement de contrat

La FMIR 2 se fait sur 5 jours et est obligatoire pour tout OPEX/MCD



MCSCN CHAPPELLIER

- 2 - le stage médecine d'armée est obligatoire tous les 5 ans, et donne droit à statuer sur l'aptitude
- 3 - le stage DENTOPS est obligatoire tous les 5 ans, et donne droit à statuer sur l'aptitude
- 4 - enfin il passe en revue avec rappel du bon usage de : ROC – ordres de convocation, ENARO, bulletins mensuels de solde, ENSAP, NPJA et révision, changements de situation personnelle, contrôle élémentaire de sécurité.

Pour le seul 4^{ème} CMA de Metz :

- il y a 242 réservistes en RO1, dont 83 inactifs, 35 médecins, 72 infirmiers
- ils ont effectué : 4981 jours en 2021, soit 26.9 jour/réserviste, dont 3645 jour en antenne médicale, 797 au commandement, 160 au vaccinodrome de l'HIA Legouest.

La synthèse échoit au MCS CHAPPELLIER qui a beaucoup apprécié les témoignages des réservistes, communications qui seront à refaire lors d'une nouvelle journée.

La journée s'achève à 17 heures.



Missile de Moyenne Portée



Démonstration au bâtiment de combat urbain (BICUB)



Démonstration au bâtiment de combat urbain (BICUB)



Démonstration au bâtiment de combat urbain (BICUB)

© Crédits photos : Service COM du 1^{er} Rgt de Tirailleurs / MGSN (r) GIBELU



© Crédits photos : Service COM du 1^{er} Fgr de Trailleurs / MOSON (f) @BELLU

Présentation d'armes et équipements



Démonstration au bâtiment de combat urbain (BICUB)

PIERREFONDS, UN CHÂTEAU... MAIS PAS QUE ! QUAND LES MONUMENTS AUX MORTS RACONTENT DES HISTOIRES (seconde partie, Armand Mingasson)

JEAN-DOMINIQUE CARON ¹



© MCS J.-D. Caron

Photo 1

Pierrefonds, ville de 1840 habitants en 2015, est une commune située dans le département de l'Oise dans la région des Hauts-de-France. Située en lisière est de la forêt de Compiègne, elle est principalement connue pour son château, édifié par le duc Louis d'Orléans et restauré par Viollet-le-Duc.

À proximité de la mairie, on voit deux monuments aux morts. Dans une première partie (ActuGORSSA 12^e année n°3, août 2021, pages 24-29) nous avons évoqué le monument élevé sur le lieu où Élisabeth JALAGUIER, infirmière, est morte pour la France. Mais la ville dispose d'un monument aux morts « classique », œuvre du sculpteur René Barou (Neuilly-sur-Seine, 14 janvier 1886 - Paris XIII^e, 24 mai 1968). Ancien combattant de la Grande Guerre, soldat au 109^e puis au 86^e Régiments d'artillerie lourde, il a fait campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 29 mars 1919, avec la Croix de Guerre et une citation à l'ordre du régiment le 29 juillet 1918 « *Comme téléphoniste dévoué et brave, se trouvant à proximité d'un tas de gargousses enflammées par un obus ennemi, est spontanément intervenu pour prêter main forte aux artificiers et les a aidés à sauver ces munitions* ». Il épouse le 3 septembre 1917 Marie Madeleine Tencé, sans profession, née à Paris XVIII^e le 10 octobre 1890, décédée à Paris XV^e le 12 janvier 1962.

Le monument, entouré d'obus, est de type pilier commémoratif, avec une statuare composée d'un groupe de 3 poilus surmontant un bas-relief représentant 4 poilus portant un brancard sur lequel repose un de leur camarade, avec la signature du sculpteur « *R.Barou 1919* ». Sous leurs pieds, 2 inscriptions : « *Aux enfants de Pierrefonds Morts pour la Patrie* » et 1914-1918.

La face gauche du monument commémore 4 conflits : 1870-1871 (3 noms), Chine 1900 (1 nom), 1939-1945 (5 noms), guerre d'Algérie combats Tunisie-Maroc 1952-1962 (sans nom).

Le revers dresse la liste impressionnante des 98 morts pour la France lors de la Grande Guerre.

¹ MCS(h), Rédacteur en Chef d'ActuGORSSA, Vice-Président de l'UNMR et de la SMLH94



Photo 3

La face droite, sous l'inscription « Monument érigé par souscription publique en 1919, Clément-Bayard étant maire et Bonhomme Ernest adjoint », rappelle une seconde fois la période 1939-1945 (en fait 1953) avec 4 noms :

- BERGER Charles : né le 21 septembre 1922 à Asnières (Hauts-de-Seine), déporté pour fait de Résistance, décédé au camp de Buchenwald le 7 février 1945.
- COUVELARD Charles : né le 10 juin 1922 à Guise (Aisne), déporté pour fait de Résistance, interné à Lüneburg, Neuengamme puis BremenSchützenkopp (commando de travail dans le port) - Évacué vers la Suède à bord du Cap-Acornia coulé par la RAF le 3 mai 1945.
- LUGEZ Albert : né le 15 décembre 1930 à Margny-lès-Compiègne (Oise), soldat de 1^{ère} Classe du 1^{er} Régiment de Tirailleurs Marocains, cité à l'ordre de l'armée, tué par l'explosion d'une mine au poste de Quang Mang, secteur Cho Ben, au Tonkin le 21 février 1953 et enterré dans le cimetière de Pierrefonds.
- Le quatrième, le Médecin-Lieutenant MINGASSON Armand, nous intéresse particulièrement.

Armand Mingasson est né à Mauriac, dans le Cantal, le 26 septembre 1911 à 2 heures du matin. Son père, Gustave Alban Marie André Mingasson est noté « âgé de trente-huit ans, juge suppléant ». Sa mère Clémence Adèle Marie Antoinette Loubatières est « âgée de vingt-cinq ans, sans profession ».

Sa famille paternelle (Mingasson et Berton) est originaire du centre de la France (Creuse, Indre essentiellement). C'est une longue lignée de gens de loi, qui a donné dès l'aube du XIX^e siècle des notaires, avocats, inspecteur des finances... Un grand oncle, Ernest Timoléon Mingasson a été député du Cher. Un cousin, Émile Berton, fut jésuite en Chine, son frère Jules Marie François Henri gouverneur du Sénégal. Le père d'Armand est né le 9 avril 1873 à Châteauroux, d'un père inspecteur des Contributions Directes, et décédé à Pierrefonds le 15 novembre 1945, où il était magistrat président du tribunal. Il avait été auparavant successivement juge suppléant à Mauriac (15) en 1908, juge à Mirande (32) en 1912, Thonon (74) en 1923, Annecy (74) en 1926, président du tribunal de Moutiers (73) en 1933 puis juge à Lille (59).

Sa famille maternelle (Loubatières et Monestier) est issue de l'Aveyron et de la Lozère. C'est également une longue lignée de gens de loi, avec deux avocats en Parlement au XVIII^e siècle, des avocats et notaires et un grand oncle, Auguste Monestier, médecin et maire de Millau, au XIX^e. La mère d'Armand est née à Villefranch-d'Aveyron le 13 juillet 1885 d'un père avocat.

En un mot la « grande bourgeoisie de province ».

Armand est le seul garçon, cadet d'une fratrie de quatre, Rose-Marie morte en bas âge en 1910, Renée et Solange. Il fait ses études secondaires au fil des affectations de son père et habite à Cran-Gevrier (74)

PIERREFONDS, UN CHÂTEAU... MAIS PAS QUE ! QUAND LES MONUMENTS AUX MORTS RACONTENT DES HISTOIRES

lorsqu'il est recensé dans les registres matricules. De la classe de mobilisation 1930/1, il porte le matricule 1448. De haute taille (1m76), cheveux châtain et yeux bleus, il est noté « *étudiant en médecine* ».

En effet il est, depuis le 4 novembre 1930, engagé volontaire à l'École principale du Service de Santé de la Marine pour une durée égale au temps qui doit s'écouler jusqu'à sa sortie de l'École augmentée de six ans, étant arrivé à l'École le 22 octobre 1930. Sous le matricule 0276, il appartient à la promotion 1930 et sort de l'École en 1934 après avoir soutenu sa thèse de doctorat de l'Académie de Bordeaux sur « *Contribution à l'étude de la technique de l'hystérectomie totale (Wertheim excepté)* », 36 pages. Par décret du 11 janvier 1935, paru au Journal Officiel de la République Française, page 507, Armand Mingasson est nommé à la date du 31 décembre 1934 dans le service de santé des troupes coloniales, pour prendre rang au 31 décembre 1931 (sans rappel de solde) au grade de médecin sous-lieutenant et versé dans le corps de santé des troupes coloniales. Classé 38^{ème} sur 79, il est, par le même décret, promu au grade de médecin lieutenant, pour prendre rang au 31 décembre 1933, sans rappel de solde. Par décision du même jour, il est affecté à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille. Ces promotions dans les grades se font en application de la loi du 24 décembre 1925. Cette loi modifiait celle du 6 janvier 1923 déterminant la date de nomination au grade d'aide-major de 2^{ème} classe des élèves de l'école du service de santé militaire.



© memoriamweb.org

Photo 8

Par décision ministérielle n°9136 3/8 du 9 novembre 1935 et n°9665 3/8 du 29 novembre 1935, il est affecté au 1^{er} régiment d'infanterie à Cambrai, sous les ordres du COL Sénéchal. Cette année 1935 se termine par son mariage le 28 décembre à Marseille avec Marie-Rose Balesi. Née le 10 octobre 1912 à Quenza, en Corse du sud, elle est journaliste. Appartenant au corps des Personnels Féminins de l'Armée de Terre (PFAT), elle suit son époux lorsque celui-ci est désigné pour servir en Indochine (JORF du 29 septembre 1936), dans un premier temps au sein du bataillon de pionniers n°5 à Kien An, province d'Haiphong. Muté au 16^o RIC, il est en poste à Cam Ranh, province de Khan Hoa. C'est au cours d'un engagement à Nah Trang, dans la même province, qu'Armand Mingasson décède le 14 septembre 1941, « *Victime du devoir* » comme l'indique la plaque située dans l'EVDG. Son acte de décès est transcrit le 16 mars 1943 dans le registre d'état civil de Mauriac « *Le seize mars mil neuf cent quarante-trois à dix heures, Monsieur le Général de Corps d'Armée, Secrétaire d'État à la Guerre à Royat (Puy-de-Dôme) nous a requis, en exécution de l'article 94 du Code civil, de transcrire l'acte de décès suivant... Le quatorze septembre mil neuf cent quarante et un, à six heures trente, est décédé à Nahtrang, province de Khanhkoa (Annam) Armand Mingasson, né le vingt-six septembre mil neuf cent onze à Mauriac (Cantal), Médecin-Lieutenant au seizième Régiment d'Infanterie Coloniale, domicilié à Camrahn,... époux de Rose Balesi, sans profession, domiciliée à Camrahn. Dressé le quinze septembre mil neuf cent quarante et un, à sept heures trente, sur la déclaration de Louis Achille Tournier, Médecin chef de l'Assistance Médicale à Nhatrang, cinquante ans, qui lecture faite a signé avec Eugène Levadoux, Administrateur de première classe des Services Civils de l'Indochine, chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, résident de France à Nhatrang, officier de l'État Civil... pour copie certifiée conforme. Royat, le douze mars mil neuf cent quarante-trois, pour le Secrétaire d'État et par délégation, le Délégué Général. Pour le Colonel Chassard, Directeur des Troupes Coloniales, le Chef de Bureau Mathevet, chef de bureau du Personnel... Transcrit par nous Fernand Talandier, chevalier de la Légion d'Honneur, Maire de Mauriac, Officier de l'État Civil, le dix-sept mars mille neuf cent quarante-trois à six heures trente.* »

Ainsi s'achève la courte carrière du Médecin-Lieutenant Armand MINGASSON. Sa veuve se remaria le 29 novembre 1943 à Saïgon avec le Médecin Capitaine Roger Jean Maurice GRIMA. Né le 10 août 1907 à Bône en Algérie, il sort de l'École de Santé de Lyon le 31 décembre 1931. Affecté dans un premier temps au Cameroun, il sert ensuite en Indochine au 24^o Régiment de Tirailleurs Sénégalais. Il est tué à l'ennemi en opération à Kâmpong Cham le 10 mars 1945, et donnera son nom à la promotion 1957 de l'École d'Application du Service de Santé des Troupes Coloniales, l'École du Pharo, promotion « *Médecin Commandant Jean Grima* ».



Photo 12

© monumentsmorts.univ-lyon.fr

Veuve une seconde fois, Marie Rose BALESИ se remaria à Paris XVI^e le 1^{er} octobre 1946 avec Étienne Didier MICHEL, âgé de 30 ans, administrateur des colonies, né à Paris XVII^e le 2 janvier 1916 et décédé le 26 juillet 1950 à Bamako (A.O.F.). Ce mariage tiendra peu, puisqu'il sera dissous par jugement de divorce rendu par le tribunal civil de Saigon le 8 février 1947... Directrice du centre d'information d'Extrême-Orient, elle était dans le B26 Marauder n°354558, invitée par le général HARTEMANN, commandant de l'Aviation française d'Indochine, qui effectuait un vol de reconnaissance vers la rivière Claire et Cao-Bang, lorsque l'appareil s'est crashé le 28 avril 1951 à proximité de Cao Bang pour une raison inconnue.

ÉPILOGUE

Les corps des trois personnages principaux de cette enquête ayant débutée sur le monument aux morts de Pierrefonds sont restés en Indochine.

Mais leur mémoire est honorée au travers des plaques commémoratives :

- Armand MINGASSON est inscrit sur les MAM de Pierrefonds (photos 1 et 2) et de Mauriac (photos 3 et 4). Son nom apparaît également sur la plaque commémorative « *Indochine* » de la Faculté de Médecine Paris-Descartes, dans le hall d'entrée, rue de l'École

de Médecine 75006 Paris (photo 5). Enfin il est en bonne place dans l'École du Val de Grâce, gravé sur la plaque « *Aux Officiers du Corps de Santé des Troupes Coloniales morts victimes du devoir* » (photos 6 et 7).

- Roger Jean Maurice GRIMA est inscrit sur la stèle commémorative de l'École de Santé Navale, à Bordeaux (photos 8 et 9). Son nom apparaît également sur la plaque commémorative « *Indochine* » de la Faculté de Médecine Paris-Descartes, déjà évoquée (photo 5). Enfin il est en bonne place dans l'École du Val de Grâce, gravé sur la plaque « *Aux Officiers du Corps de Santé des Troupes Coloniales tués à l'ennemi* » (photos 10 et 11).
- Marie Rose BALESИ est honorée sur le MAM de Quenza en Corse du Sud, sur la plaque commémorative « *Guerre 1939-1945 et d'Indochine* » (photos 12 et 13).

POST-SCRIPTUM

Sur le monument aux morts de Pierrefonds, un des 3 noms de la guerre 1870-1871 est CARON Jean (photo 1 et 14). Ce nom très courant dans le département nous a incité à rechercher une éventuelle parenté, sans succès. Nous avons néanmoins voulu en savoir plus sur ce brave.

CARON Jean Louis est né à Pierrefonds le 29 juillet 1845 d'un père scieur de long. Soldat de 2^{ème} classe au sein du 57^e Régiment d'Infanterie lors du conflit 1870-1871,

PIERREFONDS, UN CHÂTEAU... MAIS PAS QUE ! QUAND LES MONUMENTS AUX MORTS RACONTENT DES HISTOIRES

il est fait prisonnier et envoyé en Allemagne à Magdebourg où il décède de maladie le 18 janvier 1871, comme l'indique la transcription du décès dans le registre d'état civil de Pierrefonds le 18 juin 1872 : « *Quatorzième Division Militaire. Place de Bordeaux. Extrait d'acte mortuaire. 57° Régiment d'Infanterie. Nous soussigné François Thimothée Dourie, capitaine trésorier remplissant la fonction d'officier de l'État civil, certifions qu'il résulte du registre destiné à l'inscription des actes de l'État civil faite hors du territoire français pour le 57° Régiment d'Infanterie de Ligne, que le nommé Caron Jean Louis, soldat de 2^{ème} classe au 57° Régiment d'Infanterie de Ligne, fils de Jean Louis et de Clémentine Charpentier, natif de Pierrefonds, canton d'Attigny, département de l'Oise, signalé au Registre Matricule sous le numéro 2052, est décédé à Magdebourg (Allemagne) par suite de pneumonie, le dix-huit janvier mil huit cent soixante et onze, d'après la déclaration à nous faite par bulletin de décès du ministère = A Bordeaux le quatre juin mil huit cent soixante-douze = Pour extrait conforme les membres du Conseil d'Administration du 57° de Ligne, le Trésorier, l'Officier d'habillement, le Capitaine, le Capitaine faisant fonction de Major, le Chef de Bataillon, le Lieutenant-Colonel, le Colonel Président, vu le sous Intendant militaire : toutes signatures illisibles. Transcrit au présent registre en conformité de l'article 80 du Code Civil par le Maire de la commune de Pierrefonds le dix juin mil huit cent soixante-douze* ».



Photo 5

© memorialgenweb.org

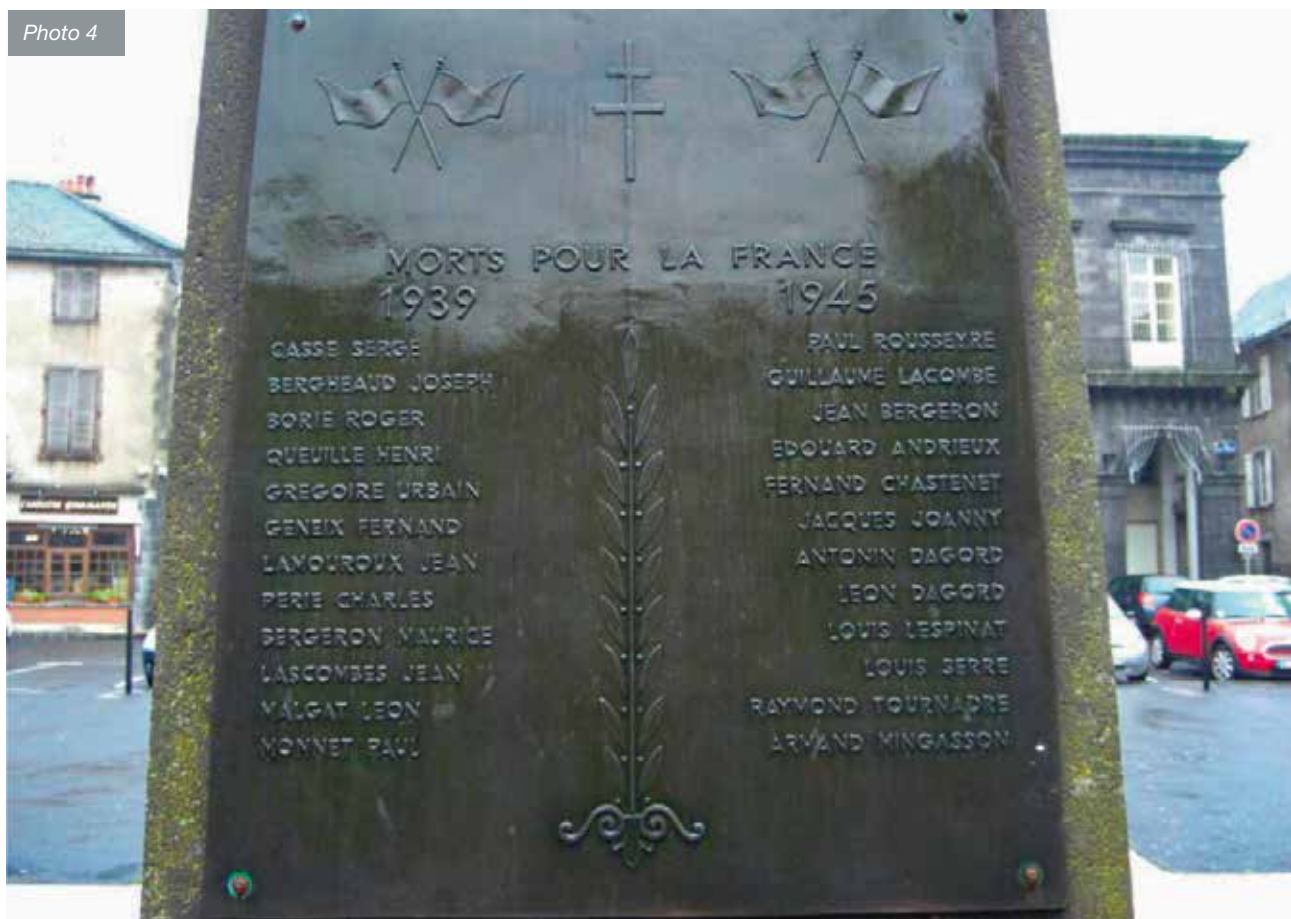


Photo 4

© monumentsmorts.univ-lille.fr

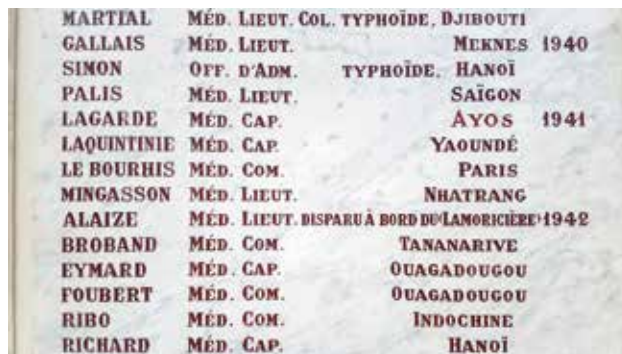


© MCS J.-D. Caron

Photo 2

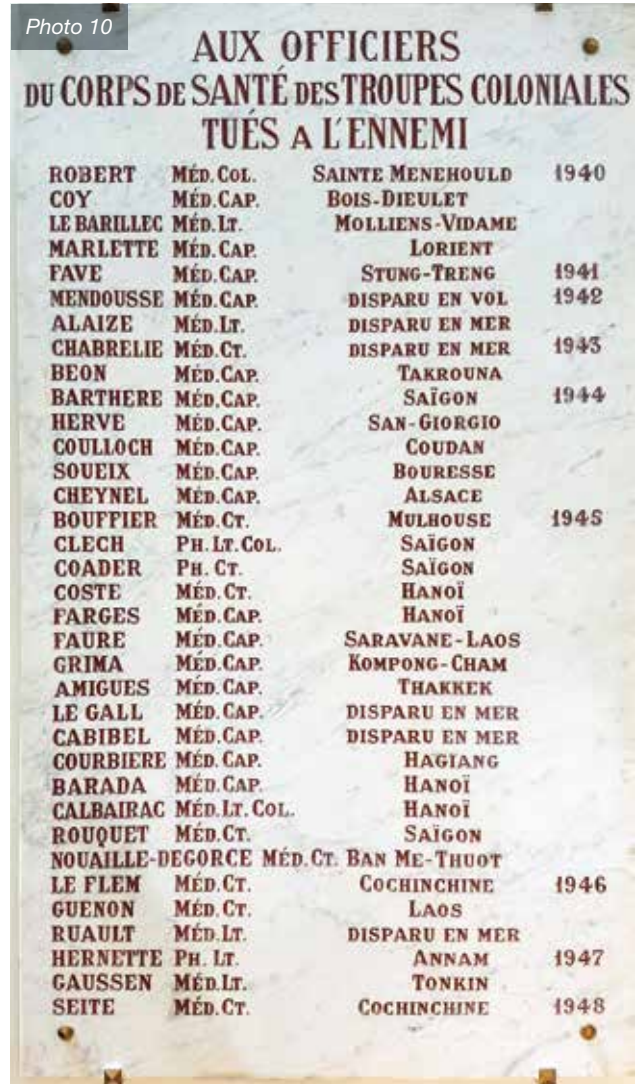


© MCS J.-D. Caron



© MCS J.-D. Caron

Photo 7



© MCS J.-D. Caron



© MCS J.-D. Caron

Photo 11

PIERREFONDS, UN CHÂTEAU... MAIS PAS QUE ! QUAND LES MONUMENTS AUX MORTS RACONTENT DES HISTOIRES



© memorialgenweb.org



© monumentsmorts.univ-lille.fr

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Archives départementales 12, état civil
2. Archives départementales 15, état civil
3. Archives départementales 23, état civil
4. Archives départementales 36, état civil
5. Archives départementales 48, état civil
6. Archives départementales 60, état civil
7. Archives départementales 74, registres matricules
8. Archives départementales 75, état civil
9. Archives départementales 75, registres matricules
10. Archives départementales 92, état civil
11. Annuaire des Anciens Élèves de l'École de Santé Navale de 1890 à 1989, section de Bordeaux et du Sud-Ouest de l'Association Amicale Santé Navale et d'Outre-Mer, page 238
12. National Library of Medicine, index-catalogue of the library of the surgeon general's office, fifth series vol.II subjets A-M, page 686, U.S. department of health, education and welfare, public health service, Washington 1961
13. <https://monumentsmorts.univ-lille.fr/monument/>
14. <https://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/>
15. Albert Lugez (1930-1953) - Mémorial Find a Grave
16. JORF du 7 janvier 1923, page 238
17. JORF du 16 janvier 1935, page 507
18. JORF du 13 décembre 1935, page 13090
19. Annuaire de législation française, contenant le texte des principales lois votés en France en 1925, 45° année, Paris 1926, page 6
20. <https://cronicadiacorsica.pagesperso-orange.fr/Indochine.html>
21. L'Ouest-Éclair, 38° année, n° 14384 du 25 mars 1936
22. La Dépêche, n°25048 du 25 mars 1937
23. Bulletin administratif du Laos, 37° année, n°11 de novembre 1938
24. https://www.asnom.org/oh/fr/0320_formation.php



© MGS J.-D. Caron



Journées Nationales de Formation des Réservistes - PARIS 2022

Groupement des Organisations de Réservistes du Service de Santé des Armées



École du Val-de-Grâce. 1 Place Alphonse Laveran, 75005 Paris

Vendredi 14 octobre

Matinée : conférences médico-militaires / ouvertes à tous les réservistes

08h00 : accueil des participants ; Amphithéâtre ROUVILLOIS

08h20 : accueil des autorités et ouverture des JNFR

08h30 : « *Nouvelle approche thérapeutique du choc hémorragique : application pratique en OPEX* »
MP P. LAITSELART

08h55 : « *Le référentiel de prise en charge du blessé de guerre : outil de bonnes pratiques professionnelles* »
Inf. CASSP N. FERNANDES-MASSÉ et CRC2 E. CHERE-METAIREAU

09h20 : « *Morpho-analyse des morsures* » IPST A. CONIGLIARO et CDC C. GEORGET

09h45 : pause-café / viennoiseries en salle capitulaire / visite des stands des sponsors

10h30 : « *Le concept One Health, une seule santé* » VEC J-L. ANGOT

10h55 : « *Réponse de la sécurité civile en cas d'évènement NRBC* » PH G. PAILLOT de MONTABERT

11h20 : « *La place des commissaires dans les hôpitaux du SSA* » CRC1 L. CHARLES

12h00 / 13h30 : déjeuner traiteur en salle capitulaire / visite des stands des sponsors

Après-midi : ateliers d'instruction / destinés en priorité aux participants sous ESR

14h00 / 17h30 : Bâtiment de la formation

Atelier 1 : « *START ABC – 3R* », MP M. BOREL, IAHA1G (R) G. LECHARD, ISG1G C. GIMBERT

Atelier 2 : « *Médicalisation en ambiance NRBC* », MC F. CALAMAI

Atelier 3 : « *Atelier FAST-Écho* », MC É. LABERENNE, MC C. BASQUIN

Atelier 4 : « *Identification par l'odontologie* », CDC MIENVILLE

Atelier 5 : « *aspect pratiques de la transfusion de sang total* » ISG3G/Puer C. LAMBERT

Atelier 6 : « *Les risques incendies* », AMACN/SCH M. COMBE-WILLIART

Atelier 7 : « *Les contrôles vétérinaires en OPEX* », VEC M. BONI

Autre activité (limitée à 80 participants) : visite de la Garde Républicaine

13h30 : départ en cars du Val-de-Grâce

14h00 / 17h30 : visite du Quartier des célestins, 18 Bd Henri IV, 75004 Paris.

Soirée : dîner de cohésion

19h30 : accueil au Cercle National des Armées, 8 Place Saint Augustin, 75008 Paris

20h00 : Dîner

Programme des accompagnants : visite de la Garde Républicaine le vendredi matin.

09h00/ 11h30 : visite du Quartier des célestins, 18 Bd Henri IV, 75004 Paris. Accueil sur place.

Vendredi après-midi et samedi libres

Samedi 15 octobre

Matinée : conférence médico-militaire

09h00 : assemblées générales des associations ; bâtiment de la formation

11h00 : amphithéâtre ROUVILLOIS ; « *Actualités de la réserve du SSA* » Délégué aux réserves du SSA

11h45 : clôture des JFR 2022 ; MGA P. ROUANET, Directeur Central du SSA

12h00 : déjeuner au Self du Val de Grâce

Après-midi : assemblée générale du GORSSA



BULLETIN D'INSCRIPTION



A retourner avant le **20 septembre 2022** à :

GORSSA chez Mme SICÉ
3 av. Lombart 92260 Fontenay aux Roses
Tél. : 01 46 31 68 21 - 06 49 22 02 89



RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS en lettres capitales

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Réserviste : *Sous ESR* : Formation d'emploi :

Autre (Préciser Hon., Citoyen...) :

Grade :

Profession :

n° CNI civile ou n° passeport :

délivrée le :

à :

Tél. portable :

Adresse personnelle :

Code postal :

Commune :

Adresse courriel :

Activités du vendredi après-midi : **entourez votre choix préférentiel**

- Ateliers (indiquez en cinq) : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7

- Garde Républicaine (**dans la limite des places disponibles par ordre d'inscription**)

Accompagnants : noms — prénoms — date et lieu de naissance — n° CNI :

-

-

Handicapé nécessitant un accès direct en véhicule :

Type :

Immatriculation :

PARTICIPATION AUX FRAIS

	Prix unitaire	Nb de personnes	Montant
1. Journée du 14 octobre.			
Participant	50 €	X	=
Étudiant (joindre justificatif) (forfait : pause-café – déjeuner traiteur salle Capitulaire)	0 €	X	=
2. Journée du 15 octobre.			
Déjeuner Val-de-Grâce (self)	10 €	X	=
3. Dîner de cohésion du vendredi 14 au Cercle Saint-Augustin.			
Dîner de cohésion	60 €	X	=
TOTAL (1+2+3)			= _____ €

4. Visite des accompagnants à la Garde républicaine. Vendredi 14 octobre.
Gratuit mais inscription obligatoire (cf. feuillet inscription).

Par Réserviste, nous entendons les réservistes opérationnels, les réservistes citoyens et les personnels honoraires.

Joindre obligatoirement un chèque à l'ordre du GORSSA. Un justificatif global au titre de la formation vous sera remis sur place. Attention :

- aucune réservation ne sera retenue sans règlement
- aucun règlement ne sera accepté sur place.
-

La tenue sera précisée lors de l'inscription

Transports : Privilégier les transports en commun.

Val-de-Grâce

RER B : station « Port-Royal »

Autobus ligne 21 : arrêts « Feuillantines » ou « Port Royal – Berthollet »

ligne 38 : arrêt « Val de Grâce »

lignes 83 et 91 : arrêt « Port Royal - Saint-Jacques »

Quartier des Célestins

Métro ligne 1 : station « Bastille » ou ligne 7 : station « Sully - Morland »

Autobus lignes 86 et 87 : arrêt « Sully - Morland »

Cercle National des Armées

Métro ligne 9 : station « Saint-Augustin ».



Journée nationale d'instruction de la F.N.C.D.R. dans le cadre du congrès de
l'Association Dentaire Française Paris palais des Congrès- Porte Maillot
Salle 351 (Niveau 3 - Zone M)*
Samedi 26 novembre 2022

Sous le haut patronage de Monsieur le médecin-général des armées, Directeur Central du Service de Santé des Armées

8h45 : Accueil - Ouverture par le Président National, CDCSCN® Jean-Pierre FOGEL

9h00 : « Retour d'Opex » par le CDC® François MONTAGNE-LAINE 13^{ème} AM-2^{ème} CMA et le CDC® Philippe GATEAU 12^{ème} AM-2^{ème} CMA

9h30 : « La chancellerie réserve » par la CRP Camille LAJOURS, Chef du bureau chancellerie du service de santé des armées DAGRH/ CHANC

10h15 : Pause-café salle 352b - Visite de l'exposition

11h00 : « Présentation du Bureau Personnel Réserve » par M. Alex NGUYEN, chef du BPR SSA/RH/DAGR/RES/BPR

11h45 : « Structuration du réseau des chirurgiens-dentistes au sein de la médecine des forces ». CDC Olivier LECOMTE Référent odontologie pour la médecine des forces 119^{ème} AM - 14^{ème} CMA

12h00 : « Actualité de la réserve » MCSCN Denis PRETE Délégué aux réserves du service de santé des armées

12h30: Conclusion par le Coordonnateur National pour l'Odontologie dans les Armées, CDCSCN Thierry VUILLEMIN

12h45 : Déjeuner en commun sur place salle 352b

*Le numéro des salles est susceptible d'être modifié. Certificat de vaccination Covid à jour exigé



Cette activité sera prise en compte comme une journée d'instruction convoquée par votre Formation d'Emploi.
Demande à effectuer avant le 19/11/2022

Tenue civile ou Tenue réglementaire du Service de Santé (mais uniquement dans l'enceinte du Palais des Congrès)
(Tenue bleue interarmées, chemise blanche, cravate noire)

Volet détachable à retourner à : Mme SICE – Secrétariat du GORSSA 3 Av Lombart 92260 FONTENAY AUX ROSES

Inscription et réservation obligatoires avant le 21 novembre 2022
Journée ADF du samedi 26 novembre 2022

Nom:.....
Prénom:.....
Grade:.....CMA et AM/HIA d'appartenance :.....
E-Mail :..... Tel Portable :

Pour les Chirurgiens-Dentistes de Réserve et d'Active conférences seules : GRATUIT

Rappel : Pour les chirurgiens-dentistes de réserve, la cotisation annuelle 2022 est à régler dans vos associations régionales

Pour Tous, facultatif, je m'inscris au déjeuner et, je règle le repas soit :.....50 €

Chèque à établir à l'ordre de la FNCDR et à adresser Secrétariat du GORSSA avec ce coupon
(Pas de remboursement possible si vous annulez moins de 48h00 avant la date limite)

I – TABLE DES MATIÈRES PAR AUTEURS

- **BENOIT P. (PHP) (H)** : Le pétrole dans le bassin de Paris, exemple de l'Aube, intérêts économiques, environnementaux et sanitaires - n°3 p 18-23.
- **BOUILLAT C. (PHC), MASSOUBRE B. (PHC) (R)** : L'éthique dans le SSA - n°3 p 12-13.
- **BOUILLAT C. (PHC), BUSSENE J. (Mr), GELAS (PH) (R), MASSOUBRE B. (PHC) (R)** : Les ballons des pharmaciens, les papillons de Metz - n°2 p 10-11.
- **CARON J-D. (MCSCN) (H)** :
 - Le mot du Rédac'teuf - nos1, 2, 3,4 p 2.
 - Un mois de guerre d'un médecin de réserve - n°1 p 17-19.
 - Le conservatoire des approvisionnements en produits de santé des Armées fête ses 10 ans d'existence - n°3 p 30-34.
 - Pierrefonds, un château... mais pas que ! Quand les monuments aux morts racontent des histoires (première partie, Elisabeth JALAGUIER) - n°3 p 24-29.
- **CARRERE J-P. (ISG1G) (R)** : MITRHA en MCD au Gabon (1^{er} septembre – 9 novembre 2020) - n°1 p 14-16.
- **DEMESMAY F. (MC) (R), TORREQUADRA O. (CR1) (R)** : Les risques de cybermanipulation en santé - n°3 p 14-17.
- **FOGEL J-P. (CDCSCN) (R)** : Les chirurgiens-dentistes de la réserve opérationnelle du SSA participent à la vaccination contre la Covid 19 - n°2 p 12-13.
- **GROSDÉMANGE O. (MED) (R), HUMEAU A. (MED) (R)** : Editorial - n°4 p 3.
- **HAMON P. (MCSCN) (R)** : Le point sur les SeRFRèM - n°2 p 7-9.
- **LE BRETON O. (MKCN) (R)** : Kiné-ostéopathe réserviste à la 133^{ème} AM de Querqueville (Cherbourg en Cotentin) - n°2 p 14.
- **LEHOT J-J. (MCSHC) (R)** : Le Service de Santé avance malgré la crise sanitaire- n°3 p 6-7.
- **LEHOT J-J. (MCSHC) (R), AIGLE L. (MC), SCHLATTER S. (Mme), PARASCHIV A-P. (ADJ)** : Les apprentissages de la simulation 1^{ère} partie, la simulation outil d'apprentissage en santé - n°4 p 7-11.
- **LEHOT J-J. (MCSHC) (R), LASCONJARIAS G. (Mr), PARASCHIV A-P. (ADJ), CHAMPS N. (CF)** : Les apprentissages de la

simulation 2^{ème} partie, exercices et simulations dans les armées - n°4 p 12-19.

- **LEHOT J-J. (MCSHC) (R), MASSOUBRE B. (PHC) (R), CUMINAL A. (CDC) (R), JOMIR G. (MC) (R)** : Editorial - n°3 p 3.
- **MALBRANQUE S. (MC) (R)** : L'unité d'enseignement optionnelle de « *médecine militaire* », la première étape de l'étudiant réserviste du SSA - n°2 p 15-16.
- **MONTIER T. (MC) (R)** : Editorial - n°1 p 3.
- **PENIGUEL B. (CDC) (R), BILA T. (CDP), GUIGON A. (CDC) (R), FRONTY Y. (CDC), DENEZ F. (CDCSCN), COURBIER J-M. (CDC) (R), FOGEL J-P. (CDCSCN) (R), FENISTEIN B. (CDC) (R)** : Le chirurgien-dentiste des Armées et la crise sanitaire Covid-19 - n°1 p 8-13.
- **ROUANET DE BERCHOUX P. (MGA, Directeur Central du SSA)** : Editorial - n°2 p 3.
- **SCAGLIOLA N. (PHCS) (RC)** : La Réserve Citoyenne de Défense et de Sécurité du SSA - n°3 p 8-10.
- **SICE M-H. (Mme), MOULINIE J-P. (MCSCN) (H)** : Médecin Général Inspecteur Adolphe SICE (1885-1957), Compagnon de la Libération - n°2 p 3.

II – TABLE DES MATIÈRES PAR CHAPITRES

1 – Comptes-rendus des activités :

- Journées Nationales de formation des Réservistes du SSA et Journée de la Réserve Citoyenne à Lyon les 8 et 9 octobre 2021 - ASTIN L. (MC) (R)- n°4 p 22-28.
- 1820 – 1880 – 2020 : Quinine et Paludisme, un colloque de l'A.A.M.S.S.A. - CARON J-D. (MCSCN) (H)- n°4 p 20-21.
- Un commissaire de réserve d'ancrage santé à l'honneur au sein du défilé du 14 juillet 2021 - n°3 p 11.

2 – Informations

- In Memoriam :
 - MCSHC (H) Hubert BOUISSON (1949-2021) par REYNAUD J-P. (MC) (H) - n°2 p 5.
 - Médecin Colonel Jacques GINDREY (1927-2021) par CARON J-D. (MCSCN) (H) - n°2 p 6.
 - Médecin Colonel Ernest HANTZ (1925-2021) par CARON J-D. (MCSCN) (H) - n°1 p 7.
 - MG (2S) Jacques LEPAGE (1947-2021) par CARON J-D. (MCSCN) (H) - n°2 p 5.

- MC (H) Jean-Victor RAUST (1944-2020) par CARON J-D. (MCSCN) (H) - n°1 p 6.
- MC (H) Philippe REINMUND (1937-2021) par CARON J-D. (MCSCN) (H) - n°3 p 5
- MC (H) Raymond SCIARLI (1926-2020) par CARON J-D. (MCSCN) (H) - n°1 p 6.
- Biographie du MGA Philippe ROUANET de BERCHOUX, Directeur Central du SSA - n°1 p 5.
- Journées Nationales de formation des Réservistes du SSA et Journée de la Réserve Citoyenne à Lyon les 8 et 9 octobre 2021 - n°1 p 21, n°2 p 20-21, n°3 p 35-39,
- Journée Nationale d'instruction de la FNCDR dans le cadre du congrès de l'ADF Paris, Palais des Congrès Porte Maillot le 27 novembre 2021 - n°4 p 30.
- Conférences de réanimation pré-hospitalière 2021-2022 de la BSPP - n°4 p 29.
- Ils sont à l'honneur - CARON J-D. (MCSCN) (H) - n°1 p 20.
- Un nouveau Délégué UNMR auprès de l'ACORAM - n°2 p 19.
- La Croix du Combattant Volontaire pour les missions extérieures – DEMESMAY F. (MC) (R) - n°4 p 5-6.
- Le conseiller social du GORSSA - n°1 p 23.
- Nominations et promotions - n°1 p 22-23 ; n°2 p 24 ; n°3 p 40 ; n°4 p 31.
- Organigramme associatif - nos1, 2, 3, 4 p 4.
- INDEX 2019 et 2020 – ASTIN L. (MC) (R) - n°2 p 23.

3 – Ouvrages parus - Bibliographie

- CARON J-D. (MCSCN) (H), MESLIER Y. (MC) (R), MOULINIE J-P. (MCSCN) (H), SICE M-H. (Mme) - n°1 p 24-26 ; n°2 p 25-26 ; n°3 p 41-42 ; n°4 p 32-33.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Aux heureux bénéficiaires d'une distinction, nomination ou promotion, nos chaleureuses félicitations !

JORF N°0275 DU 26 NOVEMBRE 2021 TEXTE N°58

Décret du 24 novembre 2021 portant nomination dans la réserve opérationnelle

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044368330>

BODMR N° 1 DU 24 JANVIER 2022

Lire le document sur www.gorssa.fr

Décision du 05 octobre 2021 portant attribution de la médaille de la défense nationale attribuée à titre normal aux personnes n'appartenant pas à l'armée d'active (SCA)

JORF N°0032 DU 8 FÉVRIER 2022 TEXTE N°8

Arrêté du 31 janvier 2022 portant attribution de la qualité de partenaire de la réserve citoyenne de défense et de sécurité (ANMITHRA)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045133847>

BOC N°10 DU 09 FÉVRIER 2022

Décision n°500174/ARM/DCSSA/DAGR/CHANC portant inscription au tableau d'avancement et promotion dans certains corps des militaires infirmiers et techniciens de réserve des hôpitaux des armées pour l'année 2022

BOC N°12 DU 16 FÉVRIER 2022

Décision n°504/ARM/SSA/RH/DAGR/CHANC portant nomination des militaires infirmiers et techniciens de réserve des hôpitaux des armées

JORF N°0065 DU 18 MARS 2022 TEXTE N°54

Décret du 16 mars 2022 portant nomination dans la réserve opérationnelle

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045373925>

BOC N°6 DU 26/01/2022, N°10 DU 09/02/2022, N°16 DU 02/03/2022, N°22 DU 23/03/2022, N°24 DU 30/03/2022, N°28 DU 13/04/2022, N°30 DU 20/04/2022, N°36 DU 11/05/2022, N° 39 DU 25/05/2022, N°42 DU 08/06/2022, portant nominations dans la réserve opérationnelle du Service de Santé des Armées

TEXTES OFFICIELS

INSTRUCTION N°500021/ARM/DCSSA DU 04 JANVIER 2022

Relative à l'organisation de la direction centrale du service de santé des armées Lire l'instruction sur www.gorssa.fr

NDS N°022/SSA/DFRI/EVDG/DPMO/CEFOS/RETEX DU 10 JANVIER 2022

Formation Réserve Aguerissement Opérationnelle Santé 2022 (FRAOS 2022)

BOC N°11 DU 11 JANVIER 2022

Instruction n°500021/ARM/DCSSA relative à l'organisation de la direction centrale du service de santé des armées, du 04 janvier 2022

INSTRUCTION N°502161/ARM/SSA/DACRH/CDT/BCS DU 17 FÉVRIER 2022

Relative aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement du département accompagnement et gestion des ressources humaines du service de santé des armées Lire l'instruction sur www.gorssa.fr

BOC N°17 DU 04 MARS 2022

Circulaire n°500775/ARM/DCSSA/DAGR/CHANC/RES relative à la notation en 2022 des militaires de la réserve opérationnelle du service de santé des armées, du 02 février 2022

JORF N°0054 DU 5 MARS 2022 TEXTE N°9

Arrêté du 15 février 2022 modifiant l'arrêté du 10 septembre 2021 fixant les conditions médicales et physiques d'aptitude exigées pour le personnel militaire de la marine nationale

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045298291>

CIRCULAIRE N°502841/ARM/SSA/DAGR/ACC/CHANC/DECO DU 8 MARS 2022

Relative aux propositions pour l'attribution de la médaille d'honneur du service de santé des armées Lire la circulaire sur www.gorssa.fr

DÉCISION N°503/40/ARM/DCSSA/EPRH/DAR/NP DU 28 MARS 2022

Portant nomination des membres de la commission consultative de la réserve opérationnelle du Service de santé des armées (CCROSSA)

JORF N°0079 DU 3 AVRIL 2022 TEXTE N°23

Arrêté du 30 mars 2022 fixant les conditions médicales d'aptitude exigées pour le personnel militaire du service de l'énergie opérationnelle

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045464011>

JORF N°0079 DU 3 AVRIL 2022 TEXTE N°24

Arrêté du 1^{er} avril 2022 relatif aux normes médicales d'aptitude applicables aux volontaires du service militaire adapté

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045464061>

JORF N°0099 DU 28 AVRIL 2022 TEXTE N°18

Arrêté du 21 avril 2022 relatif à la détermination et au contrôle de l'aptitude médicale à servir du personnel militaire

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045683211>

À partir du 1^{er} janvier 2022, le Bulletin Officiel des Décorations Récompenses et Médailles (BODMR) sera disponible sur internet en faisant Légifrance www.legifrance.gouv.fr, puis publications officielles, puis bulletins officiels. La versions papier devrait disparaître au 31 décembre 2021.

BDMR n°2 du 25/04/2022 Lire le texte sur www.gorssa.fr

Le ministère des Armées lance son nouveau site internet

Defense.gouv.fr se réinvente ! Le ministère des Armées modernise sa communication numérique à travers la refonte graphique, éditoriale et technique de son site internet, en ligne depuis le 15 mars.

LE CONSEILLER SOCIAL DU GORSSA

Le MCS(r) Georges LE GUEN délégué départemental du Finistère et délégué adjoint en région Ouest de l'UNMR se propose de renseigner tout membre du GORSSA, à jour de sa cotisation, sur la condition sociale des réservistes et plus particulièrement la validation des périodes ESR pour la retraite civile.

Il rappelle que la notation du réserviste est subordonnée à une activité minimale sous ESR, selon les directives du décret du 30/09/2019 relatif à la « simplification et à la valorisation des activités des réservistes militaires », décret consultable en ligne sur www.gorssa.fr

Pour joindre le MCS(r) Georges LE GUEN, contacter le Secrétariat : Madame Sicé au 06 49 22 02 89.

OUVRAGES PARUS - BIBLIOGRAPHIE

Jean-Dominique CARON, Yvon MESLIER, Jean-Pierre MOULINIÉ, et Marie-Hélène SICÉ

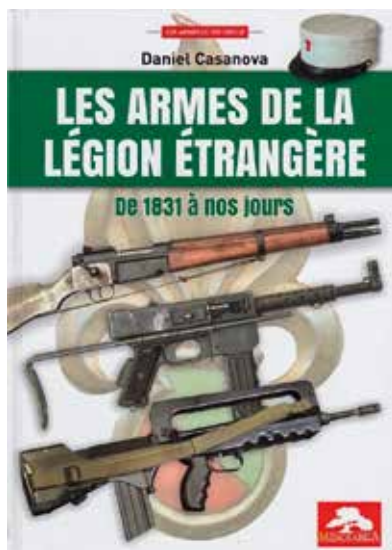


JE RESTE UN SOLDAT

Manuel CAEBRITA
Témoignage Éditions CITY

31 juillet 2017, au cœur du désert malien. Un véhicule blindé explose après avoir roulé sur un engin explosif. À son bord, le caporal-chef Manuel Cabrita est sauvé in extremis des flammes. Gravement blessé, il sortira de l'hôpital des mois plus tard, amputé du bras droit et de la jambe droite. Aujourd'hui grand blessé de guerre, Manuel témoigne au nom de tous les soldats français morts ou blessés au Mali. Il raconte son long parcours de reconstruction physique et psychique. Bien que profondément marqué, il ne regrette rien : s'il a failli perdre la vie, c'est pour assurer notre liberté de penser, notre mode de vie, ici, en France. De sa rencontre avec le Président de la République qui l'a emmené à la finale de la coupe du monde, jusqu'aux « premières fois » de sa nouvelle vie et les obstacles du quotidien, une chose est certaine : Manuel reste un soldat sur tous les fronts de la vie. L'un de ces soldats de l'ombre qui est aussi un héros du quotidien.

L'ensemble des bénéfices sera reversé à l'Union des Blessés de la Face et de la Tête et à l'association "Solidarité Défense".



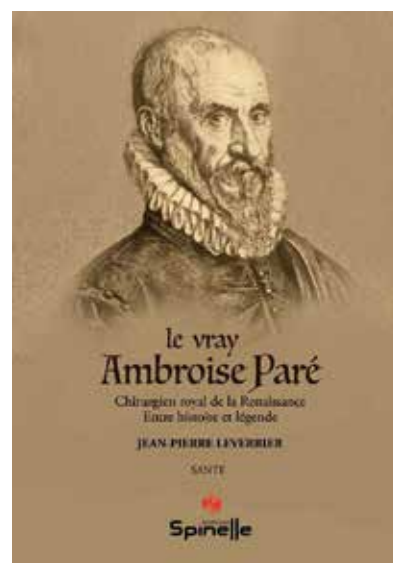
LES ARMES DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE DE 1831 À NOS JOURS

Daniel CASANOVA

Éditions MEMORABILIA

À la Légion on se débrouille... C'est ainsi que les légionnaires ont toujours su tirer le meilleur profit des armes qu'ils ont reçues en dotation. Cet ouvrage présente toutes les armes portatives utilisées par les légionnaires de 1831 à nos jours. L'auteur émaille son récit de très nombreuses anecdotes qui montrent comment ces soldats d'élite les ont utilisées. Il aborde aussi la formation au tir et l'esprit particulier de la Légion dans la gestion de ses armes.

Daniel Casanova est un historien de l'armement. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur le sujet et a collaboré à de nombreuses revues spécialisées. Il est aussi le président de l'Académie des Armes Anciennes, une association de collectionneurs qui organise depuis plus de 20 ans le Salon international de l'arme ancienne de Castres (81). Il a notamment publié chez E-T-A-I Histoire du revolver, Histoire du pistolet semi-automatique et Revolvers et pistolets français.



LE VRAI AMBROISE PARÉ

Jean-Pierre LEVERRIER

Éditions SPINELLE

Chirurgien de guerre pendant quarante ans et chirurgien de quatre rois de France, l'histoire a d'abord retenu sa popularisation de la ligature des vaisseaux après amputation, en remplacement de la très douloureuse cautérisation. Esprit inventif, il réintroduit la version podalique, perfectionne l'instrumentation et crée des prothèses de nez, de main, de bras et de jambe. Il utilise la méthode expérimentale pour l'évaluation des traitements, tout en croyant en l'astrologie. Ses ouvrages, écrits en moyen français au lieu du latin qu'il ne connaissait pas, ont embrassé les connaissances chirurgicales, anatomiques et médicales de son temps. Il s'est heurté à la tenace hostilité de la Faculté de médecine de Paris pour ne pas s'être cantonné à la chirurgie.

Jean-Pierre Leverrier est titulaire de nombreux DU et DIU de 3^e cycle de faculté de médecine. Parmi ceux-ci, DU Histoire de la médecine, DU Information et journalisme médical, DIU Formation des professionnels de santé à la prise en charge de la douleur. Au total 13 diplômes d'université et 2 diplômes interuniversitaires.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Actu-Gorssa est une revue multi-disciplinaire qui publie des articles concernant l'ensemble des Corps constituant le Service de Santé des Armées à savoir : Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires, Chirurgiens Dentistes, Personnels du Corps Technique et Administratif ainsi que les Militaires Infirmiers et Techniciens des Hôpitaux des Armées.

RÈGLES GÉNÉRALES

Les travaux doivent être soumis obligatoirement au format électronique et seront adressés par courriel ou sur CD-Rom au correspondant de rédaction de la discipline concernée.

Ces travaux peuvent être des cas cliniques, des retours d'expérience, des articles de revue de littérature ou tous autres sujets concernant Santé et (ou) Armées. Ces travaux et articles peuvent être illustrés et se limiter à environ 10 000 caractères, espaces compris.

Ils doivent comprendre :

- Pour les articles de revue : un résumé de 10 lignes maximum ainsi que, si nécessaire, des références bibliographiques indexées selon les normes en vigueur et enfin le(s) nom(s) et coordonnées de(s) (l') auteur(s) dont son adresse mail.
- Pour les retours d'expérience et O.P.E.X., un exposé du contexte géopolitique local (voire national ou régional) est très souhaitable.

SOUMISSION D'UN ARTICLE POUR PUBLICATION

Le texte de l'article projeté et les illustrations éventuelles seront adressés au correspondant de rédaction de la discipline considérée qui précisera à l'auteur les modalités de publication.

PRÉSENTATION ET CONSEILS DE RÉDACTION

Le texte doit être fourni **en double interligne au format Word 97** (ou versions plus récentes) pour PC (extension.doc). **Éviter impérativement les fichiers pdf**. Les règles typographiques sont les règles en usage dans l'édition. **Les titres de paragraphes devront être distingués**, les éléments importants pourront éventuellement être soulignés.

ICONOGRAPHIE

Les images, graphiques, tableaux doivent parvenir au format image (**un fichier par image**), ils doivent **être appelés dans le texte par numéro et accompagnés d'une légende** courte et précise. Les légendes doivent être soumises sur un document à part.

Ne sont acceptées que les images numériques d'une qualité suffisante, à savoir **largeur minimum de 8 cm** avec une résolution minimum de 300 dpi (pixels par pouce), **transmises dans un format de fichier.jpg, .eps, ou.tif**.

Ce seront donc 3 documents : 1 - texte, 2 - photos numérotées et 3 - légendes qui seront à ache-miner en envois séparés.

À CONNAÎTRE : ADRESSES « COURRIEL » DE LA RÉDACTION

Rédacteur en chef, chargé de l'Internet : jeandomon@wanadoo.fr

Président du comité de rédaction : jean-pierre.moulinie@orange.fr

Secrétariat général : gorssa.national@gmail.com

Correspondants de rédaction :

U.N.M.R. : yvon.meslier@wanadoo.fr

F.N.P.R. : norbert.scagliola@wanadoo.fr

U.N.V.R. : francois.bolnot@vet-alfort.fr

F.N.C.D.R. : mathmathieu91@aol.com

A.N.O.R.S.C.A. : philippe.massicot@orange.fr

A.N.M.I.T.R.H.A. : erick.legallais@hotmail.fr

U.Na.Re.F.S.S.A. : unarefssa-national@orange.fr

Responsable du listing : COL (H.) Michel CROIZET :

14 Boulevard des Pyrénées – 64000 PAU
michel.croizet@free.fr

